TRAITÉ
DES
PARTICIPES.

AVIS.

L'auteur de cet ouvrage donne, en ville, des leçons de Grammaire françoise, d'Écriture et de Calculs; et il tient chez lui une classe tous les soirs, depuis 5 heures jusqu'à neuf.

Signature de l'auteur.

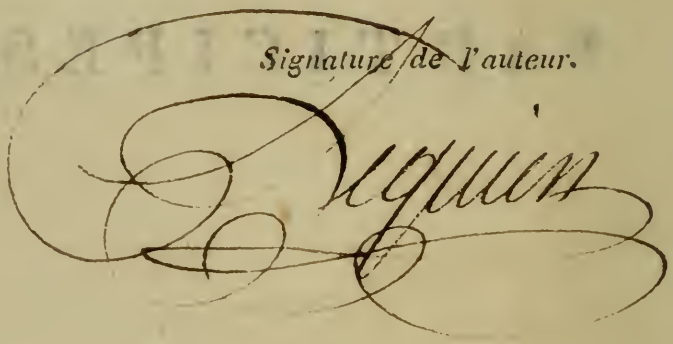

TRAITÉ
DES
PARTICIPES.

Ouvrage utile à toutes les personnes jalouses de vaincre les plus grandes difficultés de l'orthographe françoise.

PAR E. A. LEQUIEN,

Professeur de Grammaire françoise et de Calculs.

Prix, 1 fr. 80 c. broché, et 2 fr. 20 c. pour les départements.

A PARIS,

Chez { l'Auteur, rue de la Joaillerie, place du Châtelet, maison du perruquier ;
Didot, libraire, rue de Thionville ;
Debray, libraire, rue St.-Honoré, vis-à-vis de celle du Coq ;
Duponcet, libraire, quai de la Grève, au coin de la rue des Barres ;
Vinçard et Cie. imprimeurs-libraires, rue des Prêtres-St.-Séverin.

1806.

RC
2311
.L4
1806

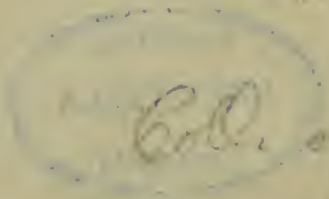

PRÉFACE.

Offrir aujourd'hui au public un volume entier pour un objet qui, ordinairement, fait partie de toutes les grammaires françoises, il y a de quoi effrayer ceux qui ne prendront pas la peine de jeter les yeux sur ce que contient ce volume. Mais un instant suffira pour voir que la première partie de ce traité, composée de 32 pages seulement, renferme toutes les règles des participes, classées et démontrées d'une manière qui ne laisse rien à desirer sur cette partie; et que la seconde partie est un recueil de phrases qui ne demandent aucune étude que celle des règles contenues dans la première.

Si les règles des participes sont si peu connues, même des personnes qui écrivent le mieux, c'est que les bonnes grammaires françoises sont entre les mains d'un bien petit nombre de personnes; c'est que la meilleure de ces grammaires, à l'exclusion de toute autre, ne suffit pas pour donner une connoissance exacte de toutes les règles de la langue françoise.

D'après la manière dont j'ai classé les quatre règles générales des participes, et quelques remarques intéressantes sur la quatrième de ces règles, je crois bien qu'il ne sera pas nécessaire de consulter une douzaine de grammaires pour avoir quelque chose de satisfaisant sur cette partie.

J'espère qu'on ne verra pas avec indifférence la seconde partie de ce traité. C'est un recueil de 110 phrases tirées de nos meilleurs auteurs : ces phrases sont arrangées par ordre en neuf chapitres, en allant toujours des phrases les plus simples aux plus composées.

Plusieurs raisons m'ont déterminé à faire imprimer ce recueil de phrases à la suite des règles ; mais la principale de toutes, c'est le peu de soin qu'on apporte dans les éditions d'aujourd'hui relativement à la partie orthographique : j'ai eu occasion d'en parler pages 67 et 68, au sujet de la dixième phrase du chapitre VI.

J'aurois pu relever un grand nombre de fautes de ce genre dans les éditions les plus correctes. Mais pour prouver l'utilité des phrases qui composent la seconde partie de ce traité, je me contenterai de rapporter ici deux passages de la 24e. phrase du chapitre

IX, pages 109 et 110. J'ai rapporté cette phrase telle qu'elle doit être, d'après les règles que j'ai données dans la première partie de ce traité, et telle qu'on la trouve dans les oraisons funèbres de Bossuet, édition de M. Didot.

Voici ces deux passages :

1°. *Ou enfin la puissance divine, qui donne quand il lui plaît des bornes secrètes aux passions des hommes les plus* EMPORTÉS, *etc.*

Dans l'édition de M. Didot, l'adjectif verbal *emportés* est au masc. et au plur.; il s'accorde en genre et en nombre avec *hommes*. Et dans l'édition de M. Renouard, imprimée par M. Crapelet, le même adjectif s'accorde avec *passions*; il est par conséquent au fém. et au plur.

2°. *Ils ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvoit changer; les sujets ont cessé d'en révérer les maximes quand ils* LES *ont* VUES CÉDER *aux passions et aux intérêts de leurs princes.*

Dans l'édition de M. Didot, VUES est au fém. et au plur., parce qu'il est précédé de son régime direct, le pronom LES, qui se rapporte à MAXIMES, subst. fém. plur.

les sujets ont vu les maximes céder, c'est-à-dire, cédant, ou qui cédoient, etc.

Le subst. *maximes* n'est pas sous le régime de *céder* : ce verbe est employé neutralement; alors il faut bien que *maximes* soit sous le régime de *vues*. Mais dans l'édition de M. Renouard, vu est au masc. et au sing. On ne peut pas pécher plus fortement contre les règles des participes.

Telles sont les raisons qui m'ont déterminé à faire imprimer ce traité. Je pense qu'il sera utile à toutes les personnes jalouses de vaincre les plus grandes difficultés de la langue française.

TRAITÉ
DES
PARTICIPES.

PREMIÈRE PARTIE,
Contenant les différentes Règles des Participes.

Article Premier.

On appelle *participes* deux inflexions que les verbes reçoivent à l'infinitif. L'une est ce qu'on nomme *participe du présent*, et l'autre *participe du passé*.

Le participe est ainsi nommé parce qu'il participe de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. Il participe du verbe, en ce qu'il en a la signification et le régime; comme, *aimant Dieu*, *aimé de Dieu* : il tient de la nature de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose : dans ce cas, on le nomme *adjectif verbal*.

Art. II.

Du Participe présent.

Le participe présent est toujours terminé en ANT ; comme, *aimant*, *finissant*, *recevant*, *rendant*, etc. Ce participe est invariable, c'est-à-dire qu'il ne prend ni genre ni nombre, quel que soit le nom auquel il se rapporte.

EXEMPLES.

Un homme *lisant*,
Une femme *lisant*,
Des hommes *lisant*,
Des femmes *lisant*.

REMARQUE. Il ne faut pas confondre avec le Participe présent certains adjectifs verbaux, (c'est-à-dire, qui viennent des verbes). Le participe présent a toujours un régime exprimé ou sous-entendu, au lieu que l'adjectif verbal n'a jamais de régime.

Participes présents.

RÈGLE. Le participe présent ne prend ni genre ni nombre, quel que soit le nom auquel il se rapporte.

On doit dire : *cet homme est d'un bon caractère*, obligeant tout le monde; *cette femme*

Adjectifs verbaux.

RÈGLE. L'adjectif verbal prend toujours le genre et le nombre du nom auquel il est joint.

Mais on doit dire : *cet homme est d'un caractère doux*, obligeant ; *cette femme est douce*,

est d'un bon caractère, obligeant tout le monde : *obligeant* ne change pas, parce qu'il a un régime, qui est *tout le monde.*

obligeante : ici *obligeant* varie, parce qu'il n'a point de régime, et que c'est un simple adjectif.

On doit dire : cet *homme ou cette femme*, prévoyant le danger *qui le menaçoit*, *ou qui la menaçoit*, se mit sur ses gardes : *prévoyant* ne change pas, parce qu'il a un régime, qui est *danger.*

Mais on doit dire : *c'est un homme* prévoyant, *une femme* prévoyante ; *ce sont des hommes* prévoyants, *des femmes* prévoyantes : ici *prévoyant* varie, parce qu'il n'a point de régime ; c'est un simple adjectif.

Le Participe présent ne peut jamais se trouver seul dans une phrase, il doit y être suivi de quelques mots qui en dépendent, au lieu que l'adjectif verbal s'y présente toujours seul, sans complément.

Dans la phrase suivante :

Le plus sage de tous les rois, éclairé des lumières de l'esprit de Dieu, inspiré de laisser à la postérité le portrait d'une femme héroïque, nous la représente revêtue de force et de bonne grace ; . . . . . TIRANT *sa gloire* d'une solide vertu, et non de l'éclat trompeur d'une fragile beauté ; MOURANT *avec un visage tranquille et* RIANT ; etc.

(FLÉCHIER, *oraison funèbre de* Mme. *de* MONTAUSIER.)

Tirant et *mourant* sont deux participes présents : le premier a pour régime le substantif *gloire* : *tirant sa gloire ; mourant*, participe présent d'un

verbe neutre, n'a point de régime, mais il a un complément : *mourant avec un visage tranquille*, etc. ; et *riant* est un adjectif verbal, parce qu'il n'a ni complément ni régime ; il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif *visage*.

Art. III.

Du Gérondif.

Ce qu'on appelle *gérondif* n'est autre chose que le participe présent précédé du mot EN ; comme, *les Jeunes gens se forment l'esprit* en lisant *de bons livres*. Ce mot *en* est quelquefois sous-entendu ; mais, dans ce cas, le gérondif n'en est pas moins facile à reconnoître. C'est un gérondif, toutes les fois qu'on peut y joindre la préposition *en*, sans altérer le sens de la phrase ; comme, *Je suis persuadé que* travaillant *pendant trois mois*, *avec application*, *vous surpasserez votre frère*. C'est le même sens que si l'on disoit, *je suis persuadé qu'*en travaillant *pendant trois mois*, *etc.* ; mais c'est un participe présent, si l'on ne peut y joindre la préposition *en*, sans changer le sens de la phrase ; comme, *la plupart des grands du royaume*, jugeant *la seconde croisade contraire au bien de l'état*, *voulurent en détourner St. Louis*. La phrase n'offriroit plus le même sens, ni la même exactitude, si l'on avoit dit, *la plupart des grands du royaume* en jugeant ; etc.

On sentira encore mieux la différence qu'il y a entre le participe présent et le gérondif, dans les deux phrases suivantes : *j'ai rencontré mon frère* revenant *de son bureau*, ou *j'ai rencontré mon*

frère en revenant *de son bureau.* La première phrase signifie, *j'ai rencontré mon frère qui revenoit de son bureau*; et la seconde signifie, *j'ai rencontré mon frère lorsque je revenois de son bureau.*

Il est très-aisé de distinguer le participe du gérondif : le participe se résout toujours par le relatif *qui*, ce qui n'a pas lieu pour le gérondif.

Art. IV.

Du Participe passé.

Le participe passé n'a pas, comme le participe présent, qu'une seule terminaison ; c'est le temps de l'infinitif qu'on ajoute au verbe *avoir* ou au verbe *être* pour former les temps composés des autres verbes ; comme, j'ai *aimé*, j'ai *fini*, j'ai *reçu*, j'ai *rendu*, je suis *venu*, il est *sorti* : donc, *aimé*, *fini*, *reçu*, *rendu*, *venu*, *sorti*, sont les participes passés des verbes *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*, *venir*, *sortir*.

Art. V.

Ce qu'il est nécessaire de savoir pour bien entendre les règles des Participes.

Pour entendre facilement les différentes règles des participes, il faut bien connoître les différentes sortes de verbes.

On distingue cinq sortes de verbes ; savoir, le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *réfléchi*, et le verbe *impersonnel*.

On appelle verbe *actif* celui dont le régime est

direct, ou celui après lequel on peut mettre *quelqu'un quelque chose. Aimer*, est un verbe actif, parce qu'on peut dire *aimer quelqu'un*, *aimer quelque chose*; comme, *j'aime le travail*, *il aime l'étude. Recevoir*, est un verbe actif, parce qu'on peut dire, *recevoir quelque chose*; comme, *j'ai reçu une lettre*, *nous avons reçu des nouvelles.*

On appelle verbe *passif* celui qui se forme de l'actif, en prenant son régime direct pour en faire le sujet du verbe passif, et en ajoutant après le verbe le mot *par* ou *de*; comme, *Dieu est aimé de moi*, ce qui signifie, *J'aime Dieu*, *la lettre a été reçue par moi*, ce qui signifie, *j'ai reçu la lettre.*

On appelle verbe *neutre* celui après lequel on ne peut pas mettre *quelqu'un*, *quelque chose. Dormir languir*, *venir*, *arriver*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire, *dormir quelqu'un*, *dormir quelque chose*; *languir quelqu'un*, *languir quelque chose*; ni *arriver quelqu'un*, *arriver quelque chose.*

On appelle verbe *réfléchi* celui dont le sujet et le régime sont la même personne, ou ce qui revient au même, celui qui se conjugue dans tous ses temps avec deux pronoms de la même personne; comme, *je me promène*, *je m'applique*, *nous nous sauvons*, etc.

On appelle verbe *impersonnel* celui qui ne s'emploie dans tous ses temps qu'à la troisième personne du singulier; comme, *il faut*, *il falloit*, *il a fallu*; *il pleut*, *il pleuvoit*, *il a plu*; *il y a*, *il y avoit*, *il y a eu*, etc.

Remarque. Un verbe qui n'est point impersonnel, est employé impersonnellement, quand, à la place du pronom *il*, on ne peut pas mettre un nom substantif ; *il est arrivé que*, *il semble que*, etc.

De plus, il faut connoître parfaitement ce que c'est qu'un *sujet*, un *régime direct*, et un *régime indirect*.

Le sujet répond à la question *qui est-ce qui* ? le régime direct à la question *qui*? pour les personnes, *quoi*? pour les choses ; le régime indirect répond à la question *à qui*? *de qui*? pour les personnes, *à quoi*? *de quoi*? pour les choses.

Exemple.

Sujet.	Verbe.	Régime dir.	Régime indir.
votre père	*a vendu*	*sa maison*	*à mon frère.*

Qui est-ce qui a vendu ? Réponse, *votre père*, voilà le sujet, c'est le mot qui désigne la personne ou la chose qui fait l'action exprimée par le verbe. — Votre père a vendu *qui?* ou *quoi ?* Réponse, *sa maison*, voilà le régime direct, c'est-à-dire, l'objet auquel se rapporte directement l'action de vendre. — Votre père a vendu sa maison, *à qui?* Réponse, *à mon frère*, voilà le régime indirect, c'est-à-dire, l'objet auquel se rapporte, mais indirectement, l'action de vendre. On appelle encore ce second régime *terme* : en effet, il désigne l'objet auquel se termine l'action.

AUTRE EXEMPLE.

Sujet.	Verbe.	Régime direct.	Régime indir.
ma mère	*a reçu*	*des nouvelles*	*de ma sœur.*

Qui est-ce qui a reçu ? Réponse, *ma mère*, voilà le sujet. — Ma mère a reçu *qui* ? ou *quoi ?* Réponse, *des nouvelles*, voilà le régime direct. — Ma mère a reçu des nouvelles, *de qui ?* Réponse, *de ma sœur*, voilà le régime indirect.

En d'autres termes, le *sujet* d'un verbe, c'est le mot qui désigne la personne ou la chose qui *aime*, qui *finit*, qui *reçoit*, qui *rend*, quand il est question des verbes *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*. Le *régime direct*, c'est la chose *aimée*, la chose *finie*, la chose *reçue*, la chose *rendue*, s'il est question des verbes *aimer*, *finir*, etc. Le *régime indirect*, c'est la personne de qui on *reçoit*, si c'est le verbe *recevoir*; à qui on *écrit* si c'est le verbe *écrire*; à qui on *envoie*, si c'est le verbe *envoyer*, etc.

ART. VI.

Les Règles suivantes demandent la plus grande attention.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre, ou avec son *sujet*, ou avec son *régime direct*, mais jamais avec son *régime indirect*.

Il n'est pas question ici du participe passé, quand il n'est pas accompagné de l'un des auxiliaires *avoir*

ou *être ;* comme, *un enfant* aimé, *des travaux* finis, *une somme* reçue, *un jugement* rendu. Dans ce cas, ces participes sont encore ce qu'on appelle des *adjectifs verbaux* : ils n'ont ni sujet ni régime ; mais ils s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs auxquels ils sont joints.

Art. VII.

Accord du Participe passé avec le sujet.

1re. Règle. . . . . Le Participe passé, quand il est accompagné de l'auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Exemples.

Verbes passifs.	*Verbes passifs.*
Mon frère est *aimé.*	Ma sœur est *aimée.*
Mes frères sont *aimés.*	Mes sœurs sont *aimées.*
Mon frère a été *puni.*	Ma sœur a été *punie.*
Mes frères ont été *punis.*	Mes sœurs ont été *punies.*
Mon habit sera *fait.*	Ta robe sera *faite.*
Mes habits seront *faits.*	Tes robes seront *faites.*
Le billet étoit *écrit.*	La lettre étoit *écrite.*
Les billets étoient *écrits.*	Les lettres étoient *écrites.*

Verbes neutres.	*Verbes neutres.*
Mon père est *venu.*	Ma mère est *venue.*
Mes frères sont *venus.*	Mes sœurs sont *venues.*
Le livre seroit *tombé.*	La plume seroit *tombée.*
Les livres seroient *tombés.*	Les plumes seroient *tombées*

Le courrier étoit *arrivé*. La nouvelle étoit *arrivée*. Les courriers étoient *arrivés* Les nouvelles étoient *arrivées*.

Remarque. Cette règle ne regarde que les verbes passifs et les verbes neutres. Dans les temps composés des verbes réfléchis, le verbe *être* étant employé pour le verbe *avoir*, le participe ne s'accorde pas avec le sujet, mais avec le régime direct ; il en sera traité à l'accord du participe passé avec le régime.

2me. Règle. . . . . Le participe passé, quand il est accompagné de l'auxiliaire *avoir*, ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe.

Exemples.

Mon père a *écrit*.
Ma mère a *écrit*.
J'ai *vu*.
Nous avons *vu*.
Tu as *entendu*.
Ils ont *entendu*.

Les participes *écrit*, *vu*, *entendu*, ne changent pas, quoique le sujet soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

Il suffit d'avoir conjugué quelques verbes actifs sur les quatre conjugaisons, pour être bien pénétré de cette règle.

Les deux règles ci-dessus sont sans aucune exception.

Art. VIII.

Accord du participe passé avec le régime.

1re. Règle.... Le participe passé, quel que soit l'auxi-

liaire qui l'accompagne, ne s'accorde jamais avec son régime, quand ce régime est après le participe.

EXEMPLES.

J'ai *écrit* une lettre.
J'ai *écrit* des lettres.
Tu as *acheté* un livre.
Tu as *acheté* des livres.
Ma mère a *vendu* sa maison.
Nous avons *donné* une fête.

Les participes *écrit*, *acheté*, *vendu*, *donné*, ne changent pas, quoique le régime soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel, parce que ce régime est après le participe; et la règle précédente dit que le participe, accompagné du verbe *avoir*, ne s'accorde pas avec le sujet.

J'ai dit que dans les verbes *réfléchis* le participe s'accorde avec le *régime* et non avec le *sujet*, parce que, dans ces sortes de verbes, le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*; et le participe ne s'accorde jamais avec le sujet quand il est accompagné du verbe *avoir*.

EXEMPLES.

Il faut dire :

Elle s'est MIS *cela* dans la tête.
Lucrèce s'est DONNÉ *la mort.*
Votre mère s'est DONNÉ *de la peine.*
Quelques païens se sont DONNÉ *la mort.*
Nous nous sommes BATI *une maison.*
Ma sœur s'est REPROCHÉ *sa foiblesse.*
Ils se sont DONNÉ *des preuves* d'amitié.

Dans les exemples ci-dessus, les participes *mis*,

donné, bâti, reproché, ne changent point, quels que soient les sujets; c'est que les régimes directs de ces verbes sont après les participes, et que le verbe *être*, qui précède, pourroit être remplacé par le verbe *avoir*.

En effet, on pourroit dire :

Elle a *mis cela* dans sa tête.
Lucrèce a *donné la mort* à elle.
Votre mère a *donné de la peine* à elle.
Quelques païens ont *donné la mort* à eux.
Nous avons *bâti une maison* à nous.
Ma sœur a *reproché sa foiblesse* à elle.
Ils ont *donné des preuves* d'amitié à eux.

Ces derniers exemples prouvent que les pronoms *se* et *nous*, placés avant le verbe *être* dans les premières phrases, sont employés comme *régimes indirects* des participes qui suivent le verbe *être*, puisqu'on peut les remplacer par ces mots, *à elle*, *à eux*, *à nous*, ce qui ne pourroit pas avoir lieu s'ils étoient *régimes directs*.

Il faut remarquer ici que les participes passés des verbes *neutres* qui se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés, sont toujours invariables : 1°. Parce que le participe, accompagné du verbe *avoir*, ne s'accorde jamais avec son sujet ; 2°. parce qu'un verbe neutre n'a jamais de régime direct.

Art. IX.

2me. Règle..... Le participe passé, quel que soit l'auxiliaire qui l'accompagne, s'accorde toujours avec son *régime direct*, quand ce régime est avant le participe.

Pour que le régime d'un verbe soit avant le verbe, il faut que ce soit un des pronoms *que*, *me*, *te*, *se*, *le*, *la*, *les*, *nous*, *vous*, ou bien l'un de ces mots, *quel*, *quelle*, *quels*, *quelles*, *combien de*, *que de*, suivi d'un substantif.

1° Pour les Verbes actifs.

La lettre *que* vous avez *écrite*, je *l'*ai *lue*.
Les livres *que* j'avois *prêtés*, on *les* a *rendus*.
La maison *que* vous avez *vendue*, je *l'*ai *achetée*.
Les affaires *que* vous avez *entreprises*, je *les* ai *terminées*.
Quel auteur avez-vous *suivi* ?
Quels livres avez-vous *achetés* ?
Quelle affaire avez-vous *entreprise* ?
Quelles grammaires avez-vous *lues* ?
Combien d'ennemis n'a-t-il pas *vaincus* !
Que de dangers tu as *courus* !

2°. Pour les Verbes réfléchis.

La mort *que* Lucrèce s'est *donnée*.
La maison *que* nous nous sommes *bâtie*.
Votre sœur *se* sera *fâchée*.
Votre mère *s'*est *présentée* trop tôt.
Elles *se* sont *trouvées* en danger.
Ils *se* sont *crus* instruits.
Ils *se* sont *trompés*.

On ne doit passer aux remarques suivantes qu'après s'être exercé sur les 50 premières phrases du recueil qui compose la seconde partie de ce volume.

Art. X.

Les anciens grammairiens mettoient deux exceptions à cette dernière règle.

1°. Ils veulent que le *participe passé*, quoique précédé de son régime direct, ne s'accorde pas avec ce régime, quand le *sujet* du verbe est placé après le participe. Selon eux, il faut dire : *la justice* que *vous ont* rendu *vos juges*; *la leçon* que *vous ont* donné *vos maîtres*. Ils veulent que dans ces deux phrases, *rendu* et *donné* soient invariables, parce que *vos juges*, sujet du verbe *ont rendu*, et *vos maîtres*, sujet du verbe *ont donné*, sont placés après les participes. C'est à tort, il faut que le participe prenne le genre et le nombre de son régime direct, quand ce régime est avant le participe; que le sujet du verbe soit après ou avant le participe, sa place n'influe en rien sur cet accord. D'après cela, il faut écrire, *la justice* que *vous ont* rendue *vos juges*; *la leçon* que *vous ont* donnée *vos maîtres*, comme s'il y avoit, *la justice* que *vos juges vous ont* rendue; *la leçon* que *vos maîtres vous ont* donnée.

C'est pourquoi Racine a dit :

Fuis : et si tu ne veux qu'un châtiment soudain
T'ajoute aux scélérats QU'a PUNIS *cette main*,
Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.

(PHÈDRE, *acte IV, scène II.*)

Dans cette phrase, *punis* s'accorde avec son régime direct, le relatif *que*, pronom qui a rapport au substantif masculin pluriel *scélérats*, quoique *cette main*, sujet du verbe *a punis*, soit placé après le participe.

Et dans ce vers de Voltaire,

Là règnent les bons rois QU'ont PRODUITS *tous les âges*.

Produits s'accorde avec son régime le relatif *que*,

qui a rapport au subst. masc. plur. *rois*, quoique *tous les âges*, sujet du verbe *ont produits*, soit placé après le participe.

2°. Les mêmes Grammairiens veulent que le *participe passé*, quoique précédé de son régime direct, ne prènne ni genre ni nombre, si ce participe est suivi d'un *substantif*, ou d'un *adjectif* qui fasse partie du régime qui précède le participe. Selon eux, on doit dire : *Elle s'est* RENDU *la maîtresse*; les ennemis SE *sont* RENDU *maîtres de la ville*; *Adam et Eve* QUE *Dieu avoit* CRÉÉ *innocents* : mais c'est encore à tort; il faut *rendue* dans le premier exemple, *rendus* dans le second, et *créés* dans le troisième.

Aussi Voltaire a dit :

Cette puissance étoit d'autant plus terrible que l'ignorance L'*avoit* RENDUE *sacrée.*

(*Hist. de Charles XII.*)

Et dans Racine, Phèdre, parlant de l'épée d'Hippolyte, dit :

Je L'ai RENDUE *horrible* à ses yeux inhumains.

(PHÈDRE, *acte III, scène prem.*)

De toutes les anciennes Grammaires où se trouvent ces exceptions, c'est celle de RESTAUT qui est la plus connue, et malheureusement encore très – suivie par quelques entêtés qui n'ont jamais voulu se donner la peine d'étudier les vrais principes de leur langue. Ce qu'il y a de bien malheureux pour les jeunes gens, c'est que des personnes qui n'ont jamais lu une seule Grammaire tout entière, pas plus celle de Restaut qu'une autre, vous disent effrontément : RESTAUT *est le père des Grammairiens*; il n'y a pas de *meilleure*

Grammaire que celle de Restaut. Demandez à ces personnes la différence qu'il y a entre la Grammaire de Restaut et celles de Wailly, de Duclos, de Douchet, de Condillac, de Lévizac, de Boinvilliers, de Domergue, etc; demandez-leur laquelle de ces Grammaires renferme des règles conformes aux écrits de Racine, Voltaire, Buffon, Bossuet, Fléchier, Massillon, Fénélon, etc.; elles vous répondront qu'elles n'en savent rien. Cependant elles viennent de vous dire que *la Grammaire de Restaut est la meilleure de toutes les Grammaires.*

Lorsqu'il s'agit de l'étude d'une langue, l'autorité d'un seul ne fait pas loi, quelque savant qu'il puisse être. Le défaut d'une langue vivante est d'être assujettie à des changements; le devoir de celui qui l'enseigne est de se bien pénétrer de ses vrais principes.

Art. XI.

Cette dernière règle qui dit que le participe, quel que soit l'auxiliaire qui l'accompagne, s'accorde toujours avec son régime, quand ce régime est avant le participe; cette règle, dis-je, quoique générale, mérite une attention particulière, parce qu'il arrive fort souvent que le régime qui précède le participe n'est pas régime de ce participe, mais d'un autre verbe qui suit le participe, ou qui est sous-entendu.

Remarques sur cette règle.

Ire. Remarque. Le participe passé ne prend ni genre ni nombre, quand le participe et le verbe auquel il est joint sont employés impersonnellement.

EXEMPLES.

Les chaleurs qu'il a FAIT *cet été ; — Les maladies qu'il y a* EU *cette année ; — Les pertes qu'il y a* EU *ne sont pas irréparables.*

ART. XII.

IIe. REMARQUE. Quand le participe est suivi d'un verbe à l'infinitif, il faut examiner avec la plus grande attention si le régime qui précède le participe est régime de ce participe ou de l'infinitif qui suit le participe.

EXEMPLE.

Les vertus QUE *j'ai* ENTENDU *louer.*

Cette phrase est correcte, parce que le relatif *que*, qui précède le participe, et qui a rapport au substantif féminin pluriel *vertus*, n'est pas le régime du participe *entendu*, mais de l'infinitif *louer*. En effet, pour placer le régime après le verbe, on ne peut pas dire, *j'ai entendu les vertus ;* mais on peut dire, *j'ai entendu louer les vertus :* donc, le pronom relatif *que*, qui a pour antécédent le substantif *vertus*, n'est pas le régime du participe *entendu*, mais de l'infinitif *louer*.

Voici deux règles certaines pour connoître si le régime dépend du participe ou de l'infinitif qui suit le participe.

1°. Si l'on peut mettre le substantif dont le régime pronom tient la place, immédiatement après le participe, ce pronom sera le régime du participe ; dans le cas contraire, il sera le régime de l'infinitif ; alors le participe sera invariable.

EXEMPLE.

Les vices QUE *j'ai* RÉSOLU *d'éviter.*

Peut-on dire, *j'ai résolu les vices*? Non. Donc, le relatif *que*, qui se rapporte à *vices*, n'est pas le régime du participe *résolu*. Mais peut-on dire, *j'ai résolu d'éviter les vices*? Oui. Donc le relatif *que*, qui se rapporte à *vices*, est le régime de l'infinitif *éviter*. Quel est donc le régime du participe *résolu*? Réponse, c'est l'infinitif *éviter*; parce qu'un verbe peut avoir pour régime un autre verbe à l'infinitif.

2°. Toutes les fois que le participe est suivi d'un infinitif, et que cet infinitif peut être remplacé par le participe présent du même verbe, le régime qui précède le participe est régime du participe, et non de l'infinitif; alors le participe est déclinable.

EXEMPLE.

L'actrice QUE *j'ai* ENTENDUE *chanter.*

Peut-on dire, *l'actrice que j'ai entendue* CHANTANT? Oui. Donc le relatif *que*, qui a pour antécédent le substantif *actrice*, est régime du participe *entendue*; alors ce participe doit prendre le genre et le nombre de son régime; c'est pourquoi il faut *entendue*.

Et cette phrase,

L'ariette QUE *j'ai* ENTENDU *chanter*,

est-elle correcte? Oui; parce que, par cette seconde règle, on ne peut pas dire, *l'ariette que j'ai entendu* CHANTANT. Alors le relatif *que*, qui se rapporte à ariette, est le régime de l'infinitif *chanter*, et non du participe *entendu*; c'est pourquoi ce dernier est invariable.

Art. XIII.

Il arrive souvent que le même participe, suivi du même infinitif, peut exprimer deux idées bien différentes ; mais si l'on veut se bien pénétrer des deux règles que je viens de donner, toutes les difficultés seront bientôt levées. En effet, en parlant d'une femme, on peut dire qu'on l'a vue faisant un portrait, ou bien qu'on l'a vue pendant qu'on faisoit son portrait. Dans le premier cas, il faut écrire, *je* L'*ai* VUE *peindre*, c'est-à-dire, PEIGNANT, faisant l'action de peindre, *j'ai vu elle qui peignoit* ; et dans le second, il faut écrire, *je* L'*ai* VU *peindre*, c'est-à-dire, *j'ai vu peindre elle* ; *j'ai vu qu'on la peignoit.*

Phrases où le régime dépend du participe.	*Phrases où le régime dépend de l'infinitif.*
L'actrice *que* j'ai *entendue* chanter, c'est-à-dire, *chantant*, *qui chantoit.*	L'ariette *que* j'ai *entendu* chanter, c'est-à-dire, j'ai *entendu chanter* l'ariette.
La femme *que* j'ai *vue* peindre, c'est-à-dire, *peignant*, *qui peignoit*, j'ai *vu elle* peindre.	La femme *que* j'ai *vu* peindre, c'est-à-dire, j'ai *vu peindre* elle, une femme.
Les comédiens *que* j'ai *vus* jouer, c'est-à-dire, *jouant* ; j'ai *vu les comédiens* qui jouoient.	Les tragédies *que* jai *vu* jouer, c'est-à-dire, j'ai *vu jouer* des tragédies ; les tragédies ne jouoient pas, mais elles étoient jouées.

Les courriers *que* j'ai *vus* arriver, c'est-à-dire, *arrivant*; j'ai *vu eux*, les courriers qui arrivoient.

Les sommes *que* j'ai *vu* compter, c'est-à-dire, j'ai *vu compter* des sommes; les sommes ne comptoient pas, mais on les comptoit.

Les écoliers *que* j'ai *vus* écrire, c'est-à-dire, *écrivant*, qui écrivoient.

Les lettres *que* j'ai *vu* écrire, c'est-à-dire, j'ai *vu écrire* des lettres.

Les femmes *que* j'ai *vues* pêcher, c'est-à-dire, *pêchant*, ou qui pêchoient.

Les femmes *que* j'ai *vu* repêcher, c'est-à-dire, j'ai *vu repêcher* des femmes.

Les ouvriers *que* j'ai *vus* travailler, c'est-à-dire, *travaillant*, ou qui travailloient.

Les preuves *que* vous avez *dû* donner, c'est-à-dire, vous avez *dû donner* des preuves.

La personne *que* j'ai *vue* passer, ou entrer, c'est-à-dire, *passant* ou *entrant*.

La place *qu'*on avoit *promis* de vous donner, c'est-à-dire, on avoit *promis de* vous *donner* une place.

Les enfants *que* j'ai *entendus* lire, c'est-à-dire, j'ai *entendu eux*, les enfants, qui lisoient.

Les journaux *que* j'ai *entendu* lire, c'est-à-dire, j'ai *entendu lire* des journaux.

ART. XIV.

D'après les exemples ci-dessus, on doit écrire :

Je lui ai rendu tous les services QUE *j'ai* PU ;
Il a obtenu toutes les graces QU'*il a* VOULU ;
Il nous a fait toutes les politesses QU'*il a* DU.

Parce que le relatif *que*, régime dans les trois phrases,

n'est pas le régime des participes *pu*, *voulu*, *dû*, mais des infinitifs *rendre*, *obtenir*, *faire*, sous-entendus après les participes : c'est comme s'il y avoit, *je lui ai rendu tous les services* que *j'ai* pu *lui* rendre ; *il a obtenu toutes les graces* qu'*il a* voulu obtenir ; *il nous a fait toutes les politesses* qu'*il a* dû *nous* faire.

Art. XV.

Lorsque le participe est suivi d'un infinitif *neutre*, le régime qui précède le participe est toujours le régime du participe, parce qu'un verbe neutre ne peut pas avoir de régime direct. C'est pourquoi il faut écrire :

Les courriers que *j'ai* vus *arriver* ;
La femme que *j'ai* vue *mourir* ;
Les arbres que *j'ai* entendus *tomber* ;
Les soldats que *j'ai* vus *partir* ;
Les bâtiments que *j'ai* vus *périr*.

Art. XVI.

IIIe. Remarque. Il faut apporter la même attention lorsque le participe est suivi d'un autre verbe, soit à l'indicatif, soit au subjonctif, soit au conditionnel, parce qu'ordinairement le régime qui précède le premier verbe est le régime du second.

Exemples.

Les mathématiques que *vous n'avez pas* voulu *que j'étudiasse* ;

Les affaires que *j'avois* prévu *que vous auriez* ;

Les secours QUE *nous avons* CRU *que nous pourrions vous donner ;*

La conduite QUE *j'ai* SUPPOSÉ *que vous tiendriez.*

Ces quatre phrases sont correctes, parce que le relatif *que* n'est pas le régime des participes *voulu prévu, cru, supposé*, mais des verbes qui suivent ces participes. En effet, on pourroit dire :

Vous n'avez pas voulu *que j'étudiasse les mathématiques ;*

J'avois prévu *que vous auriez des affaires ;*

Nous avons cru *que nous pourrions vous donner des secours ;*

J'ai supposé *que vous tiendriez telle conduite.*

Donc, le relatif *que*, régime dans les quatre phrases, est le régime des verbes *que j'étudiasse, vous auriez, nous pourrions vous donner*, et *vous tiendriez.*

ART. XVII.

IVe. REMARQUE. Les participes passés *laissé* et *fait*, suivis d'un infinitif, doivent être regardés comme formant un sens indivisible dans les vues de l'esprit, un seul et même verbe, et par conséquent invariables. C'est pourquoi il faut écrire :

Une dame s'est présentée à la porte, je l'ai FAIT PASSER, ou *je l'ai* LAISSÉ PASSER ; *on auroit pu sauver cette personne, votre remède l'a* FAIT MOURIR, ou *faute de soins on l'a* LAISSÉ MOURIR.

Nota. Le participe LAISSÉ est le seul sur lequel les plus célèbres Grammairiens sont bien peu d'accord entre eux. Voyez à la fin de cet ouvrage une petite

dissertation à cet égard, et pourquoi j'ai adopté l'indéclinabilité.

ART. XVIII.

Ve. REMARQUE. *Lorsque le participe passé est précédé de* EN.

Pour donner quelque chose de clair relativement à cette règle, je ne puis mieux faire que de rapporter ici ce qu'en dit M. MOREL dans son excellent traité de la concordance du participe. Voici ce qu'il en dit :

« Une observation sur deux phrases examinées par « M. l'abbé d'Olivet, dans ses essais de grammaire, « peut trouver sa place ici. Voici ces phrases :

*Il a fait lui seul plus d'exploits que les autres n'*EN *ont* LU.

*Il a plus achevé de guerres que les autres n'*EN *ont* LUES.

« M. l'abbé d'Olivet approuve, avec raison, la pre- « mière de ces phrases, qui est de M. DESPRÉAUX, « et critique la seconde, qui est de M. d'ABLANCOURT : « il falloit employer le supin (1) dans toutes deux. « La raison qu'il en donne, est que le participe ne « doit se décliner que quand il est précédé, non de « son régime particulé, mais de son régime simple. « Or, dit-il, le régime, c'est EN, particule relative « et partitive, laquelle suppose toujours dans son cor- « rélatif la préposition DE, et par conséquent ne ré- « pond jamais à un régime simple.

---

(1) On entend par *supin* le participe indéclinable.

« Le régime simple, selon M. l'abbé d'Olivet, est « la même chose que l'objet ou l'objectif dont parle « M. l'abbé Girard, et que d'autres appellent régime « direct ; il répond à l'accusatif des latins. Par régime « particulé, il entend celui qui est précédé d'une pré- « position ou d'une particule ; presque tous les Gram- « mairiens le nomment régime indirect ; M. l'abbé « Girard le nomme terminatif du verbe ; il répond au « datif ou l'ablatif des latins, et quelquefois à l'ac- « cusatif précédé d'une préposition.

« *Je demande une grace au roi ; j'ai reçu une* « *lettre de mon ami ; envoyer quelqu'un en Alle-* « *magne.* Dans ces exemples *une grace*, *une lettre*, « *quelqu'un*, sont les régimes simples, directs, non « particulés du verbe, c'est-à-dire, les objectifs ; ils « répondent à l'accusatif des latins. *Au roi*, *de mon* « *ami*, *en Allemagne*, sont des régimes particulés, « indirects, des terminatifs, qui répondent, le pre- « mier, au datif ; le second, à l'ablatif précédé d'une « préposition ; et le troisième à l'accusatif précédé « aussi d'une préposition.

« Mais il y a des régimes directs, des objectifs, qui « répondent à l'accusatif, et qui, en françois, sont « précédés d'une préposition ou particule ; ils sont par « conséquent particulés, pour me servir de l'expres- « sion de M. l'abbé d'Olivet, sans cesser d'être le « régime direct, l'objectif : tels sont ceux de ces deux « phrases : *j'ai mangé* du *pain*, *j'ai donné* de *l'argent*. « Du *pain*, de *l'argent*, sont particulés, sans cesser « d'être objectif ; ce n'est donc pas la particule ou la « préposition qui les empêche d'être régime simple ou « objectif.

« Ainsi dans cet exemple, *j'ai demandé mes livres*, « *et l'on m'*EN *a envoyé une partie*; EN n'est pas « proprement l'objet de ENVOYÉ, le véritable objet « est UNE PARTIE, dont EN est complément; c'est « comme si l'on disoit, *on m'a envoyé une partie* « *d'iceux*, *de mes livres*. De même EN, lorsqu'on « parle d'*exploits* et de *guerres*, n'est que le com- « plément de ces mots *exploits* et *guerres*, qui sont « l'objet grammatical sous-entendu, et il n'est pas « lui-même l'objet grammatical, ou l'objet proprement « dit du verbe *ont lu*; il n'est pas même sous le ré- « gime immédiat de ce verbe, il est sous celui de « guerres et d'exploits. Voilà pourquoi il ne faut point « de concordance dans ces phrases et autres sembla- « bles, où le mot EN figure en qualité de complément « d'un objet exprimé ou sous-entendu ».

Mais le participe doit prendre le genre et le nombre, quand le pronom EN est régime indirect, c'est-à-dire quand il ne fait que remplacer un nom et la préposition *de*; comme, *la faveur* que *j'*en *ai reçue*; *les guinées* que *j'*en *ai reçues*. Dans la première phrase, *faveur* est le régime direct; et dans la seconde, c'est *guinées*. EN est régime indirect dans l'une et dans l'autre, étant évidemment mis pour une personne dont on a précédemment parlé.

ART. XIX.

VIme. REMARQUE. . . . Quelques verbes *neutres* ont la signification active; comme dans ces phrases:

Les cent écus QUE *cette affaire m'a* COUTÉ;
Les honneurs QUE *votre ouvrage vous a* VALU;
Les jours QUE *j'aurois* VÉCU.

Les trois participes *coûté*, *valu*, *vécu*, sont invariables, parce que ce ne sont point des participes de verbes actifs. Dans cette phrase, *l'ariette que j'ai chantée*, on peut dire, *l'ariette qui a été chantée par moi*; mais on ne peut pas dire de même, *les cent écus qui ont été coûtés par cette affaire*, *les honneurs qui ont été valus par votre ouvrage*, *les jours qui auroient été vécus par moi.* Dans la dernière de ces trois phrases, le substantif jours est le régime de la préposition *pendant*, qui est sous-entendue : *les jours* pendant *lesquels j'aurois vécu.*

Règle générale et sans aucune exception : pour qu'un substantif soit le régime direct d'un verbe, il faut pouvoir, de ce régime, faire le sujet d'un verbe passif.

EXEMPLES.

J'ai écrit une lettre; les livres que j'ai lus : dites, *une lettre a été écrite par moi; les livres qui ont été lus par moi.* Mais cette phrase, *la guerre a duré dix ans*, ne peut pas se rendre par un verbe passif; on ne peut pas dire, *dix ans ont été durés par la guerre.*

Dans cette dernière phrase, *dix ans* n'est point le régime de *a duré*, parce que *durer* est un verbe neutre; on ne peut pas dire *durer quelqu'un*, *durer quelque chose* : mais quelque chose peut durer pendant quelque temps; aussi, *dix ans*, est le régime de la préposition *pendant*, sous-entendue : *la guerre a duré* pendant *dix ans.*

Art. XX.

VIIme. Remarque. . . . *Du Participe passé précédé du pronom* LE.

Faut-il écrire, *votre sœur n'est pas aussi savante que je* L'*avois* IMAGINÉ ou IMAGINÉE ; *que je* L' *avois* PENSÉ ou PENSÉE ; *que je* L' *avois* CRU ou CRUE ?

Réponse. Je n'ai point imaginé votre sœur ; je n'ai point pensé votre sœur ; je n'ai point cru votre sœur : j'ai imaginé, j'ai pensé, j'ai cru que votre sœur étoit plus savante qu'elle ne l'est. Et il y a une règle de grammaire qui dit : *le pronom* LE *ne prend ni genre ni nombre, quand il tient la place d'un adjectif, d'un verbe, ou d'une phrase.* Il faut donc écrire *imaginé, pensé, cru*, au masculin et au singulier. La preuve ; c'est qu'en parlant de plusieurs personnes, on ne pourroit pas dire, *vos sœurs ne sont pas aussi savantes que je* LES AVOIS IMAGINÉES *que je* LES *avois* PENSÉES, *que je les avois* CRUES ; mais, *que je* L' *avois* IMAGINÉ, *que je* L' *avois* PENSÉ, *que je* L' *avois* CRU ; et il est clair que si le pronom *le* n'est pas susceptible de nombre dans ce second cas, il ne doit pas être susceptible de genre dans le premier.

Art. XXI.

VIIIme. Remarque. . . . *Du participe passé précédé du mot* PEU.

Faut-il écrire ; *le* PEU d'exactitude QUE *j'ai* TROUVÉ ou TROUVÉE dans cet ouvrage ;

Le PEU *de femmes* QUE *j'ai* VU ou VUES ?

Pour résoudre ce problème, il faut recourir au sens de la phrase. Dans la première, il n'est sûrement pas question d'exactitude trouvée; au contraire, on veut faire entendre qu'il n'y a point d'exactitude dans cet ouvrage. Le régime d'un verbe, c'est la chose trouvée, s'il s'agit du verbe trouver. Or, puisqu'on n'a point trouvé d'exactitude, le participe ne doit pas s'accorder avec *exactitude*, qui n'est point son régime. Mais le participe doit se rapporter au manque d'exactitude, exprimé par le mot *peu* (1). Il faut donc écrire, *le peu d'exactitude que j'ai* trouvé *et non* trouvée.

PREUVE.

On ne peut pas dire : *le peu d'exactitude que* ; (laquelle exactitude) *j'ai trouvée*, puisqu'il n'y a point d'exactitude ; mais on pourroit dire : *le peu d'exactitude que* (lequel peu d'exactitude) *j'ai trouvé.*

Dans cette phrase, le relatif *que*, régime, ne peut pas se rendre par *laquelle*, mais par *lequel*, autre pronom relatif masculin singulier ; et comme c'est ce pronom qui règle l'accord, il est clair qu'il faut *trouvé* et non *trouvée.*

Quant à la seconde phrase, si l'on ne vouloit parler que d'une seule femme, il faudroit écrire, *la femme que j'ai vue.* Il est clair que l'on veut parler de plusieurs femmes. Ainsi, il faut écrire, *le peu de femmes que j'ai* VUES. Dans cette phrase, *peu* est adverbe

(1) PEU est ordinairement adverbe de quantité, mais il est quelquefois substantif masculin singulier (*Voyez le Dictionnaire*).

de quantité, et non substantif comme dans la première phrase.

PREUVE.

On peut dire : *Le peu de femmes que* (lesquelles femmes) *j'ai vues*. Le relatif *que* peut se rendre par *lesquelles*, autre pronom relatif féminin pluriel ; c'est pourquoi il faut *vues*.

Il est bon de remarquer que dans ces sortes de phrases, le participe doit se rapporter au *substantif*, quand c'est un nom de choses qui se comptent, comme dans la seconde phrase ; et qu'il doit se rapporter au mot *peu*, quand c'est un nom de choses qui ne se comptent pas, comme dans la première phrase. On ne peut pas dire, *une*, *deux*, *trois*, *plusieurs exactitudes*, comme on dit, *une*, *deux*, *trois*, *plusieurs femmes*.

D'après l'examen de ces deux phrases, il faut écrire :

Le peu d'exactitude que j'ai *trouvé*, et non pas *trouvée* ;

Le peu de patience que vous avez *eu*, et non pas *eue* ;

Le peu de valeur qu'il a *montré*, et non pas *montrée* ;

Le peu de gloire qu'il a *acquis*, et non pas *acquise* ;

Le peu d'encre que vous avez *pris*, et non pas *prise* ;

Le peu de peine que cela m'a *fait*, et non pas *faite* ; etc.

Mais il faut écrire :

Le peu de femmes que j'ai *vues*

Le peu de livres que nous avons *lus* ;
Le peu de fautes que vous avez *faites* ;
Le peu de personnes que j'ai *connues* ;
Le peu de leçons qu'on vous a *données* ;
Le peu de jours que j'ai *passés* à la campagne ; etc.

Art. XXII.

IXe. Remarque. *Des participes passés des verbes* plaindre et craindre.

On doit éviter d'employer ces deux participes au féminin. Qui diroit, *c'est une personne que j'ai plainte*, *c'est une maladie que j'ai crainte*, obéiroit à la grammaire, dit M. l'abbé d'Olivet, mais il révolteroit l'oreille. A l'égard du masculin, nulle difficulté. On dira, *les hommes que j'ai plaints*, *les accidents que j'ai craints*. On emploiera même le féminin, pourvu qu'on ait l'art de le placer, ensorte qu'il ne puisse être confondu avec le substantif. On diroit fort bien, *plus crainte qu'aimée* ; exemple approuvé par Vaugelas, à cause que le *plus*, qui précède, ne laisse pas ombre d'équivoque.

Art. XXIII.

Récapitulation des règles et observations sur la dernière règle.

1°. Le participe présent accompagné d'un complément exprimé ou sous-entendu est toujours invariable. pages 2 et 3.

2°. Les participes *ayant*, *étant*, *été*, sont toujours invariables.

3°. Le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *être*, s'accorde avec le sujet du verbe, dans tous les verbes passifs, et dans les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire *être* dans leurs temps composés. page 9.

4°. Le participe passé, accompagné de l'auxiliaire *avoir*, ne s'accorde jamais avec le sujet. page 10.

5°. Le participe passé, quel que soit l'auxiliaire qui l'accompagne, ne s'accorde jamais avec le régime, si le régime est après le participe. pages 10 et 11.

6°. Le participe, quel que soit l'auxiliaire qui l'accompagne, s'accorde toujours avec le régime, quand le régime est avant le participe. pages 12 et 13.

7°. Le participe est toujours invariable dans les verbes impersonnels, ou qui sont employés impersonnellement. page 16.

8°. Les participes passés des verbes neutres qui prennent l'auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés, sont toujours invariables. pages 12 et 23.

9°. Le participe, suivi d'un verbe à l'infinitif, est quelquefois variable, et quelquefois invariable. page 17.

10°. Le participe, suivi d'un infinitif neutre, est toujours variable. page 21.

11°. Le participe, suivi d'un autre verbe, soit à l'indicatif, soit au conditionnel, soit au subjonctif, est ordinairement invariable. page 21.

12°. Les participes passés *laissé* et *fait*, suivis d'un infinitif sont invariables. page 22.

13°. Le participe est invariable dans les phrases où le mot EN figure en qualité de régime direct. page 23.

14°. Le participe est invariable quand il a pour régime le pronom LE, tenant la place d'un adjectif, d'un verbe, ou d'une phrase. page 27.

15°. Le participe passé, précédé du mot PEU, est invariable quand *peu* est accompagné d'un nom de choses qui ne se comptent pas, et variable, quand *peu* est accompagné d'un nom de choses qui se comptent. pages 27, 28, 29 et 30.

16°. On doit éviter d'employer au féminin les participes passés des verbes *plaindre* et *craindre*. page 30.

SECONDE PARTIE.

Recueil de phrases propres à exercer les élèves.

CHAPITRE PREMIER.

ADJECTIFS VERBAUX.

PREMIÈRE PHRASE.

Et de là quel déluge de maux dans le peuple ! les *places occupées* par des *hommes corrompus* ; les *passions*, toujours *punies* par le mépris, *devenues* la voie des honneurs et de la gloire ; l'*autorité*, *établie* pour maintenir l'ordre et la pudeur des lois, *méritée* par les excès qui les violent ; les *mœurs corrompues* dans leur source ; les *astres* qui devoient éclairer nos routes, *changés* en des *feux errants* qui nous égarent ; les *bienséances* même publiques, dont le vice est toujours jaloux, *renvoyées* comme des usages surannés à l'antique gravité de nos pères ; le *désordre débarrassé* de la gêne même des ménagements ; la *modération* dans le vice *devenue* presque aussi ridicule que la vertu.

MASSILLON.

Dans cette phrase, les participes *occupées*, *corrompus*, *punies*, *devenues*, *établie*, *méritée*, *cor-*

rompues, changés, errants, renvoyées, débarrassés, devenue, ne sont accompagnés ni de l'auxiliaire *avoir*, ni de l'auxiliaire *être* ; ils n'ont ni sujet ni régime ; ce sont comme on l'a vu page 2 pour le participe présent, et page 8 pour le participe passé, des adjectifs verbaux ; ils s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs auxquels ils sont joints :

1°. *Occupées* s'accorde avec *places* ;
2°. *Corrompus* s'accorde avec *hommes* ;
3°. *Punies* et *devenues* s'accordent avec *passions* ;
4°. *Etablie* et *méritée* s'accordent avec *autorité* ;
5°. *Corrompues* s'accorde avec *mœurs* ;
6°. *Changés* s'accorde avec *astres* ;
7°. *Errants* s'accorde avec *feux* ;
8°. *Renvoyées* s'accorde avec *bienséances* ;
9°. *Débarrassé* s'accorde avec *désordre* ;
10°. *Devenue* s'accorde avec *modération*.

IIme. Phrase.

Trouvez, si vous le pouvez, la même sûreté dans les *vertus* humaines. *Nées* le plus souvent dans l'orgueil et dans l'amour de la gloire, *elles* y trouvent un moment après leur tombeau. *Formées* par les regards publics, *elles* vont s'éteindre le lendemain, comme ces feux passagers, dans le secret et dans les ténèbres. *Appuyées* sur les circonstances, sur les occasions, sur les jugements des hommes, *elles* tombent sans cesse avec ces appuis fragiles.

Massillon.

Dans cette phrase, les trois participes *nées*, *for-*

mées, *appuyées*, n'ont ni sujet ni régime, ils s'accordent en genre et en nombre avec le pronom féminin pluriel *elles*, qui vient après chaque participe, lequel pronom *elles* se rapporte au substantif féminin pluriel *vertus*.

IIIme. PHRASE.

Les *provinces conquises*, les *batailles gagnées*, les *négociations* difficiles *terminées*, le *trône chancelant affermi*; voilà ce que publient les titres et les inscriptions, et à quoi le monde consacre des éloges et des monuments publics pour en immortaliser la mémoire.

MASSILLON.

Dans cette phrase, les participes *conquises*, *gagnées*, *terminées*, *chancelant*, *affermi*, n'ayant ni sujet ni régime, sont des adjectifs verbaux qui s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs auxquels ils sont joints :

1°. *Conquises* s'accorde avec *provinces*;
2°. *Gagnées* s'accorde avec *batailles*;
3°. *Terminées* s'accorde avec *négociations*;
4°. *Chancelant* et *affermi* s'accordent avec *trône*.

NOTA. Comme les phrases de ce genre ne présentent aucune difficulté, je me contenterai d'en rapporter ici quelques-unes pour exercer les jeunes élèves, en indiquant seulement par un caractère italique les substantifs et adjectifs verbaux qui s'accordent les uns avec les autres.

IVme. PHRASE.

Ah ! mes frères, que de biens, encore une fois, vos seuls exemples peuvent faire parmi les peuples ! Les *plaisirs* publics *décriés* dès que vous ne les autorisez plus par votre présence ; les *modes* indécentes *proscrites* dès que vous les négligez ; les usages dangereux surannés dès que vous les abandonnez ; la *source* de presque tous les maux *tarie* dès que vous vivez selon Dieu : et de là que d'*ames préservées*, que de *malheurs prévenus*, que de *crimes arrêtés*, que de *maux empêchés* ! Quel gain pour la religion, qu'une seule *personne élevée* qui vit selon la foi !

MASSILLON.

Vme. PHRASE.

Et ici, mes frères, comprenez, si vous pouvez, les fruits immenses de votre vertu et les avantages inexplicables qu'en retire l'Eglise. Que de *scandales évités*, que de *crimes prévenus*, que de *maux* publics *arrêtés*, que de *foibles conservés*, que de *pécheurs rappelés*, que d'*ames retirées* du précipice !

MASSILLON.

VIme. PHRASE.

Les *Turcs vaincus*, les *Persans défaits*, *Antioche soumise* ; voilà, guerriers, de nobles exploits et d'illustres conquêtes ; mais ce ne sont pas les nôtres : nous les devons à la faveur du ciel.

Jérusalem délivrée.

VIImc. PHRASE.

Seigneur, la grandeur et la rapidité de tes conquêtes, iront étonner les *siècles* les plus *reculés*. On vantera des *armées vaincues*, des *cités détruites*, tant d'*obstacles surmontés*, tant de *routes* inconnues *ouvertes à ta valeur*; les *provinces* les plus lointaines *abattues*, *consternées* au seul bruit de ta marche.

Jérusalem délivrée.

VIIImc. PHRASE.

Bientôt *il* (Numa) part, *suivi* d'un corps de troupes, pour aller dépouiller les montagnes de leurs *pins consacrés* à Cybèle, des *frênes qui*, *façonnés* en javelots, s'abreuvent du sang des mortels, des *peupliers élevés*, et des mélézes odoriférants. Tout retentit sous les *coups redoublés* de la hache. Les tristes cyprès roulent dans les vallées; les *aunes chéris* de Neptune, les *hêtres aimés* des bergers, descendent avec fracas. On les dépouille de leurs verts branchages; leurs *troncs* noueux sont *roulés* vers les bords du Tibre, où déjà, non loin de la ville, s'élève le bûcher qui doit réduire en cendres le corps de Tatius.

FLORIAN, *Numa Pompilius.*

IXmc. PHRASE.

Le lendemain on voit arriver ce *corps revêtu* de la pourpre royale, et *porté* par les principaux des Sabins. Mille jeunes guerriers le précèdent. Ils s'avancent les *armes renversées*, la tête basse, *marchant d'un pas*

lent au son lugubre d'une trompette aiguë. L'inconsolable *Tatia*, *enveloppée* de voiles funèbres, et *couronnée* de cyprès, jette sur le cercueil des *fleurs trempées* de ses larmes. *Numa*, *vêtu* de deuil comme elle, soutient ses *pas chancelants*, la console *en pleurant* lui-même, et veille sur son désespoir.

FLORIAN, *Numa Pompilius*.

Remarques. 1°. *Marchant*, participe présent du verbe neutre *marcher*, invariable dans cette phrase, quoiqu'il se rapporte à *guerriers*, parce qu'il a un complément : *marchant d'un pas lent.*

2°. *Chancelants*, participe présent du verbe chanceler ; ce participe n'a ni complément ni régime ; c'est un adjectif verbal qui s'accorde en genre et en nombre avec le substantif masculin pluriel *pas*.

3°. *Pleurant*. Ce participe étant précédé de la préposition *en*, est un gérondif ; et dans ce cas, le participe présent est toujours invariable, quel que soit le nom auquel il se rapporte.

Xme. PHRASE.

En examinant avec plus d'attention, nous voyons des *montagnes affaissées*, des *rochers fendus* et *brisés*, des *contrées englouties*, des îles nouvelles, des *terrains submergés*, des *cavernes comblées ;* nous trouvons des *matières pesantes* souvent *posées* sur des matières légères, des *corps* durs *environnés* de substances molles, des *choses* sèches, humides, chaudes, froides, solides, friables, *toutes mêlées*, et dans une espèce de confusion qui ne nous présente d'autre image que celle

d'un amas de débris et d'un monde en ruine.

BUFFON, *Théorie de la terre.*

XIme. PHRASE.

La *Thessalie* entière, ou *vaincue* ou *calmée*,
Lesbos même *conquise* en attendant l'armée,
De toute autre valeur éternels monuments,
Ne sont d'Achille oisif que les amusements.

RACINE, *Iphigénie.*

XIIme. PHRASE.

Ce n'est plus une *ardeur* dans mes veines *cachée*,
C'est *Vénus* tout entière à sa proie *attachée*.

RACINE, *Phèdre.*

CHAPITRE II.

Participes passés accompagnés de l'auxiliaire ÊTRE.

Ière. PHRASE.

La VERTU timide est souvent OPPRIMÉE, parce qu'elle manque ou de hardiesse pour se montrer, ou de protection pour se défendre; la VERTU obscure est souvent MÉPRISÉE parce que rien ne la relève aux yeux des sens, et que le MONDE est RAVI de pouvoir faire un crime à la piété de l'obscurité de ceux qui la pratiquent.

MASSILLON.

(*La* vertu *timide est souvent* opprimée)
est opprimée, verbe passif. Dans les verbes pas-

sifs, le participe passé est accompagné de l'auxiliaire *être*, et il s'accorde avec le sujet. Voyez la règle page 9. Dans cette phrase, *qui est-ce qui est opprimé?* Réponse, *la vertu*, voilà le sujet; c'est pourquoi il faut *opprimée* au féminin et au singulier.

(*La* vertu *obscure est souvent* méprisée.)

est méprisée, autre verbe passif : *méprisée* s'accorde en genre et en nombre avec *vertu*, sujet du verbe, comme ci-dessus.

(*Et que le* monde *est* ravi.)

est ravi, verbe passif : *ravi* s'accorde en genre et en nombre avec le substantif masculin singulier *monde*, sujet du verbe.

IIme. PHRASE.

C'est là que les plus sages sont ceux QUI ne sont OCCUPÉS que de leur fortune ou de leur avancement; qui sacrifient tout bien, tout repos, conscience à leur gloire; QUI, insensibles sur la félicité des saints, et sur les biens solides de l'éternité, ne sont OCCUPÉS qu'à saisir un fantôme qui leur échappe, avant qu'ils le tiennent, et à se ménager des établissements QUI sont FONDÉS sur le sable et dans une cité qui n'est pas permanente. C'est là, en un mot, que DIEU n'est pas plus CONNU qu'au milieu des peuples infidèles, et que la plus haute vertu n'est pas de n'avoir point de passions, mais de n'en avoir que de nobles et de brillantes.

MASSILLON.

(*Ceux* qui *ne sont* occupés *que de leur fortune.*)

sont occupés, verbe passif : *occupés* s'accorde en genre et en nombre avec le relatif *qui*, sujet du verbe ; ce relatif *qui*, se rapporte à *ceux*, autre pronom masculin pluriel ; c'est pourquoi il faut *occupés.*

(*Ne sont* occupés *qu'à saisir un fantôme qui leur échappe.*)

occupés est au masculin et au pluriel par la même raison que ci-dessus.

(*Des établissements* qui *sont* fondés *sur le sable.*)

sont fondés, verbe passif ; *fondés* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet *qui*, pronom relatif qui se rapporte à *établissements.*

(Dieu *n'est pas plus* connu *qu'au milieu etc.*)

Connu s'accorde en genre et en nombre avec *Dieu*, sujet du verbe.

Comme l'accord du participe passé avec le sujet ne présente aucune difficulté, je vais rapporter ici quelques phrases, mais sans d'autres détails que d'indiquer par un caractère différent le sujet du verbe, et le participe qui doit prendre le genre et le nombre du sujet.

IIIme. PHRASE.

Près des murs de cette ville royale, s'élève un

vaste et superbe édifice, que l'autorité des Magistrats et les aumônes des citoyens entretiennent depuis trente ans,..... C'est là que la *faim* est *rassasiée*, que la *nudité* est *revêtue*, que *l'infirmité* est *guérie*, que l'*affliction* est *consolée*, que l'*ignorance* est *instruite*, et que chaque espèce de misère de l'ame ou du corps trouve une espèce de miséricorde qui la soulage.

FLÉCHIER, *Oraison funèbre de M. de Lamoignon.*

IVme. PHRASE.

Enfin sous un superbe pavillon, au milieu de ses femmes, et d'une foule de guerriers, ses yeux rencontrent Armide, qui l'air morne et le cœur gros de soupirs, semble s'entretenir avec elle-même : sa *tête* est *appuyée* sur sa main ; ses *regards* sont *attachés* à la terre ; on ne sait si elle pleure ; mais ses *prunelles* sont *mouillées*, et des perles liquides nagent dans ses yeux.

Jérusalem délivrée.

Vme. PHRASE.

Les moindres *fautes* y sont sévèrement *punies* : la seule *pensée* du crime y est *regardée* avec autant d'horreur que le crime même : les foiblesses de l'amour y passent pour de vraies foiblesses ; les *passions* n'y sont *présentées* aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause ; et le *vice* y est *peint* partout avec des couleurs qui en font connoître et haïr la difformité.

RACINE, *préface de Phèdre.*

VIme. PHRASE.

Les Perses étoient honnêtes, civils, libéraux envers les étrangers, et ils savoient s'en servir. Les *gens* de mérite étoient *connus* parmi eux, et ils n'épargnoient rien pour les gagner. Il est vrai qu'*ils* ne sont pas *arrivés* à la connoissance parfaite de cette sagesse qui apprend à bien gouverner. Leur grand *empire* fut toujours *régi* avec quelque confusion.

BOSSUET, *histoire universelle.*

VIIme. PHRASE.

Là donc nous sont *proposées* les *profondeurs* incompréhensibles de l'être divin, et la grandeur ineffable de son unité. . . . . Là sont *expliqués* les *mystères qui* étoient *enveloppés* et comme *scellés* dans les anciennes écritures.

Le même.

VIIIme. PHRASE.

Nous sommes enfin *venus* à ce grand empire qui a englouti tous les empires de l'univers, d'où sont *sortis les plus grands royaumes* du monde que nous habitons, dont nous respectons encore les lois, et que nous devons par conséquent mieux connoître que tous les autres empires.

Le même.

IXme. PHRASE.

Sur ces murs ténébreux des *lances* sont *rangées*,
Dans des vases de sang leurs *pointes* sont *plongées*.

VOLTAIRE, *la Henriade.*

Xme. PHRASE.

O toi qui vois la honte où *je* suis *descendue*,
Implacable Vénus, suis-*je* assez *confondue!*
RACINE, *Phèdre.*

Dans ces deux vers, le pronom *je*, sujet, tient la place de *Phèdre*; c'est pourquoi il faut *descendue* et *confondue* au féminin et au singulier.

CHAPITRE III.

Participes passés accompagnés de l'auxiliaire AVOIR.

Verbes actifs.

Le participe passé, quand il est accompagné du verbe *avoir*, ne s'accorde jamais avec le *sujet* du verbe, mais avec le *régime direct*, quand ce régime est ayant le participe. (voyez les règles pages 10, 11, 12.)

Ière PHRASE.

Je considère qu'elle a RACHETÉ SES PÉCHÉS par les aumônes QU'ELLE A RÉPANDUES secrètement dans le sein des pauvres, et qu'elle LES a EXPIÉS par une longue pénitence QU'ELLE A SOUTENUE avec beaucoup de force.

FLÉCHIER, *Oraison funèbre de* Mme. *de Montausier.*

(*Je considère qu'elle a* racheté ses péchés)

racheté est au masculin et au singulier, 1°. parce que son régime direct, *péchés*, est après le participe ; 2°. accompagné de l'auxiliaire *avoir*, il ne doit pas s'accorder avec son sujet le pronom *elle*, mis pour Mme. *de Montausier.*

(*Par les aumônes* qu'*elle a* répandues *secrètement dans le sein des pauvres*)

répandues est au fém. plur., parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif *que*, pronom qui a rapport au subst. fém. plur. *aumônes* ; et, comme je viens de le dire, accompagné de l'auxiliaire *avoir*, point d'accord avec le sujet.

(*Et qu'elle* les *a* expiés)

expiés est au masc. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom *les*, qui tient la place du subst. masc. plur. *péchés*, et qui en prend le genre et le nombre.

(*Par une longue pénitence* qu'*elle a* soutenue *avec beaucoup de force.*)

soutenue est au fém. et au sing., non pas parce qu'il a pour sujet le pronom fém. *elle* (accompagné du verbe *avoir*, point d'accord avec le sujet), mais parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui a pour antécédent le subst. fém. sing. *pénitence.*

On voit que la phrase ci-dessus renferme quatre participes :

1°. *Racheté*, au masc. et au sing.

2°. *Répandues*, au fém. et au plur.

3°. *Expiés*, au masc. et au plur.

4°. *Soutenue*, au fém. et au sing.

et que le pronom *elle*, qui tient la place de Mme. *de Montausier*, est sujet dans les quatre membres de cette phrase; ce qui prouve bien que le sujet du verbe n'influe en rien sur l'accord du participe accompagné du verbe *avoir*.

IIme. PHRASE.

Dans l'éloge que je fais aujourd'hui de très-haut et très-puissant Seigneur Messire Michel le Tellier, ministre d'état, chevalier, chancelier de France, j'envisage non pas sa fortune, mais sa vertu; les services QU'il a RENDUS, non pas les places QU'il a REMPLIES; les dons QU'il a REÇUS du ciel, non pas les honneurs QU'on lui a RENDUS sur la terre; en un mot les exemples que votre raison vous doit faire suivre, et non pas les grandeurs que votre orgueil pourroit vous faire desirer.

FLÉCHIER, *Oraison funèbre de M. le Tellier.*

(*Les services* qu'*il a* rendus)

rendus est au masculin et au pluriel, parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui tient la place du substantif *services*, et qui en prend le genre et le nombre.

(*Non pas les places* qu'*il a* remplies)

remplies est au féminin et au pluriel, parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pro-

nom qui se rapporte à *places*, substantif féminin pluriel.

(*Les dons* qu'*il a* reçus *du ciel*)

reçus est au masculin et au pluriel, parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui se rapporte à *dons*, substantif masculin pluriel.

(*Non pas les honneurs* qu'*on lui a* rendus *sur la terre*)

rendus est au masculin et au pluriel parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui se rapporte à *honneurs*, substantif masculin pluriel; et il est inutile de répéter que les quatre participes *rendus*, *remplies*, *reçus*, *rendus*, étant accompagnés de l'auxiliaire *avoir*, ne doivent pas s'accorder avec le pronom IL, sujet.

IIImc. PHRASE.

Je veux retracer dans votre mémoire les graces QUE Dieu lui a FAITES, afin que vous louiez la miséricorde qu'il vient de lui faire. Autant de vertus QU'elle a PRATIQUÉES, sont comme autant de sujets de confiance en la bonté de Dieu, qui se plaît à récompenser ceux à qui il inspire de le servir.

FLÉCHIER, *Oraison funèbre de* Mme. *de Montausier.*

(*Les graces* que *Dieu lui a* faites)

faites est au féminin et au pluriel, parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui se rapporte au substantif féminin pluriel *graces*;

et accompagné du verbe *avoir*, point d'accord avec *Dieu*, sujet du verbe.

(*Autant de vertus*, qu'*elle a* pratiquées) *pratiquées* est au féminin et au pluriel parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, qui se rapporte à *vertus*.

IVme. PHRASE.

Il est assez ordinaire aux personnes à qui le ciel a DONNÉ DE L'ESPRIT ET DE LA VIVACITÉ, d'abuser des graces QU'ELLES ONT REÇUES.

FLÉCHIER, Mme. *de Montausier.*

1°. *Donné.* Ce participe est au masculin et au singulier, non pas parce qu'il a pour sujet le substantif masculin singulier *ciel*, mais parce que l'objet donné, le régime direct est après ce participe. *Le ciel a donné quoi?* Réponse, *de l'esprit et de la vivacité.*

2°. *Reçues.* Ce participe est au féminin et au pluriel, non pas parce qu'il a pour sujet le pronom féminin pluriel *elles*, mais parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui se rapporte à *graces*, substantif féminin pluriel.

Vme. PHRASE.

La mort de notre illustre duchesse n'a pas été de ces MORTS imprévues ou DISSIMULÉES. Elle L'A VUE plusieurs fois dans son plus terrible appareil sans en ÊTRE ÉMUE. Elle L'A SENTIE sur elle-même sans s'étonner.

FLÉCHIER, Mme. *de Montausier.*

Dans cette phrase,

1°. *Dissimulées* n'étant accompagné ni du verbe *être* ni du verbe *avoir*, n'a ni sujet ni régime ; c'est un adjectif verbal ; il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif féminin pluriel *morts*, auquel il est joint.

2°. *Vue*. Ce participe est au féminin et au singulier, parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom *l'*, ou *la*, qui tient la place du substantif féminin singulier *mort* : on doit savoir, et je ne le répéterai plus, que le participe accompagné du verbe *avoir* ne s'accorde jamais avec le sujet.

3°. *Sans en être émue*, *être émue*, verbe passif au présent de l'infinitif : *émue*, étant accompagné du verbe *être*, s'accorde non pas avec le sujet du verbe (un verbe à l'infinitif n'a pas de sujet), mais avec le sujet de la phrase, qui est ici le substantif féminin singulier *duchesse*.

4°. *Sentie*. Ce participe est au féminin et au singulier parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom *l'*, ou *la*, qui tient la place du substantif féminin singulier *mort*.

VIme. PHRASE.

La providence se servit d'elle pour donner aux uns l'envie de leur perfection, pour ôter aux autres les prétextes de leur négligence. COMBIEN D'AMES timides a-t-elle ENCOURAGÉES par sa profession publique de dévotion, et par les marques visibles de la miséricorde de Dieu sur elle ! COMBIEN DE FAUSSES VERTUS

a-t-elle REDRESSÉES par les règles qu'elle prescrivit à la sienne ! COMBIEN DE DÉSORDRES a-t-elle ARRÊTÉS, moins par la force de ses corrections, que par la persuasion de son exemple !

FLÉCHIER, *oraison funèbre de la reine de France.*

Dans cette phrase, il est clair qu'il est question d'*ames encouragées*, de *vertus redressées*, de *désordres arrêtés*, et les régimes de ces participes sont avant, c'est pourquoi ils sont déclinables.

VIIme. PHRASE.

Ceux dont elle a PRÉSENTÉ LES VOEUX OU LES PLAINTES, offrent pour elle de tous côtés les sacrifices de leurs larmes ou de leurs prières. Les familles QU'elle a ASSISTÉES, et qui lui doivent le repos dont elles jouissent, lui souhaitent incessamment le repos éternel devant Dieu. Les villes les plus nombreuses assemblent leurs peuples pour lui rendre pompeusement des devoirs funèbres. Les provinces QU'elle a autrefois ÉDIFIÉES par sa piété, et par les aumônes QU'elle y a RÉPANDUES, retentissent du bruit de ses louanges. Les prêtres offrent pour elle le sacrifice de Jésus-Christ sur les autels, et les pauvres QU'elle a SECOURUS demandent à Dieu pour elle la miséricorde QU'elle leur a FAITE.

FLÉCHIER, Mme. *de Montausier.*

Ce que j'ai dit pour les six premières phrases doit suffire pour celle-ci et les suivantes : (*accord avec le régime, et non avec le sujet, lorsque le participe est accompagné du verbe avoir.*)

VIIIme. PHRASE.

COMBIEN DE PROJETS a-t-il FAITS ou RÉFORMÉS ! COMBIEN D'OUVERTURES a-t-il DONNÉES ! COMBIEN DE SERVICES a-t-il RENDUS, dont il a DÉROBÉ LA CONNOISSANCE à ceux qui en ont RESSENTI LES EFFETS !

FLÉCHIER, *oraison funèbre de M. de Lamoignon.*

IXme. PHRASE.

Quelque gloire QUE M. de Lamoignon ait ACQUISE, en faisant observer la discipline, je n'en parlerois qu'en tremblant, s'il ne L'avoit lui-même OBSERVÉE.

FLÉCHIER.

Xme. PHRASE.

On doit mettre au nombre des services QU'il a RENDUS aux sciences, les progrès QUE toutes les parties du jardin du roi ont FAITS sous son administration.

Éloge de BUFFON, *par M.* CONDORCET.

XIme. PHRASE.

L'histoire des sciences ne présente que deux hommes qui par la nature de leurs ouvrages paroissent se rapprocher de M. de Buffon, Aristote et Pline. Tous deux infatigables comme lui dans le travail, *étonnants* par l'immensité de leurs connoissances et

par celle des plans QU'IL ONT CONÇUS et EXÉCUTÉS ; tous deux *respectés* pendant leur vie et *honorés* après leur mort par leurs concitoyens, ont VU LEUR GLOIRE survivre aux révolutions des opinions et des empires, aux nations qui LES ONT PRODUITS, et même aux langues QU'ILS ONT EMPLOYÉES, et ils semblent par leur exemple promettre à M. de Buffon une gloire non moins durable.

Le même.

XIIme. PHRASE.

A peine eus-je PRONONCÉ CES MOTS, que tout le *peuple ému* s'écria qu'il falloit faire périr le fils de ce cruel Ulysse dont les artifices avoient RENVERSÉ LA VILLE de Troie. O fils d'Ulysse, me dit Aceste, je ne puis refuser votre sang aux mânes de tant de Troyens QUE votre père a PRÉCIPITÉS sur les rivages du noir Cocyte : vous, et celui qui vous mène, vous périrez.

Télémaque, *livre* Ier.

XIIIme. PHRASE.

La déesse conduisit elle-même Télémaque dans une *grotte séparée* de la sienne. Elle n'étoit ni moins rustique ni moins agréable. Une fontaine, qui couloit dans un coin, y faisoit un doux murmure qui appeloit le sommeil. Les nymphes y avoient PRÉPARÉ DEUX LITS d'une molle verdure, sur lesquels elles avoient ÉTENDU DEUX GRANDES PEAUX, l'une de lion pour Télémaque, et l'autre d'ours pour Mentor.

Télémaque, *livre IV.*

XIVme. PHRASE.

Pendant ce trouble, je courois errant çà et là dans le sacré bocage, semblable à une biche QU'un chasseur a BLESSÉE : elle court au travers des vastes forêts pour soulager sa douleur ; mais la flèche qui L'A PERCÉE dans le flanc la suit partout ; elle porte partout avec elle le trait meurtrier. Ainsi je courois en vain pour m'oublier moi-même ; et rien n'adouciss oit la plaie de mon cœur.

Télémaque, livre IV.

XVme. PHRASE.

Pygmalion ne mangeoit que des fruits QU'il avoit CUEILLIS lui-même dans son jardin, ou des légumes QU'il avoit SEMÉS, et qu'il faisoit cuire. Au reste, il ne buvoit jamais d'autre eau que de celle qu'il puisoit lui-même dans une fontaine QUI étoit RENFERMÉE dans un endroit de son palais dont il gardoit toujours la clef.

Télémaque, livre VIII.

XVIme. PHRASE.

En même temps, d'un autre côté, une autre furie leur (1) répétoit avec insulte les louanges QUE leurs flatteurs leur avoient DONNÉES pendant leur vie, et leur présentoit un autre miroir où ils se voyoient tels que la flatterie LES avoit DÉPEINTS.

Télémaque, livre XVIII.

(1) Dans ce passage, on parle des rois qui ont abusé de leur puissance.

XVIIme. PHRASE.

O restes que j'adore ! (1) j'irai, j'irai aux lieux où je VOUS ai LAISSÉS : je vous recueillerai pour vous posséder si vous y êtes encore. Mais si les bêtes sauvages LES ont DÉVORÉS, je me livrerai moi-même à leur rage, leurs entrailles seront mon tombeau, comme celui de mon amante; heureux si mes tristes débris s'y mêlent et s'y confondent avec les siens !

Jérusalem délivrée.

XVIIIme. PHRASE.

Numa plaint Hersilie : il donne des ordres pour qu'on lui rende les honneurs funèbres avec le *respect dû* à son rang. Tandis que le bûcher se prépare, le roi de Rome immole des victimes, jure la paix aux conditions QU'il a OFFERTES, et rentre dans sa capitale, *entouré* de tous ces rois QU'il a VAINCUS par sa justice.

FLORIAN, *Numa Pompilius.*

XIXme. PHRASE.

Déjà les DEUX GUERRIERS étoient LEVÉS; déjà ils avoient REVÊTU LEUR ARMURE; ils suivent le vieillard dans les routes ténébreuses QUE la veille ils ont PARCOURUES avec lui; ils arrivent enfin au lit du fleuve : « Adieu, mes amis, leur dit-il, partez et soyez heureux ».

Jérusalem délivrée.

(1) C'est Tancrède qui parle de Clorinde.

XXme. PHRASE.

Un prince anglois parlant de Renaud, dit :

Je L'AI VU, nous L'AVONS TOUS VU, nos mains ont TOUCHÉ SES MAINS victorieuses ; nous avons ENTENDU SA VOIX : n'en croyez point de vaines rumeurs, ce héros vit encore ; il n'y a que trois jours qu'il a QUITTÉ SON ARMURE sanglante et *brisée*, et qu'en habit de pélerin, IL est PARTI pour Antioche.

Jérusalem délivrée.

CHAPITRE IV.

Verbes réfléchis.

Dans les verbes réfléchis, le verbe *être* étant employé pour le verbe *avoir*, le participe s'accorde avec le régime direct et non avec le sujet. (*Voyez la règle, pages* 10, 11 12 et 13).

1ère. PHRASE.

En parlant d'une femme, on doit dire :

Elle s'est TROUVÉE en danger de succomber ; mais, rappelant sa vertu, elle s'est REPROCHÉ SA FOIBLESSE.

Dans cette phrase,

1° *Trouvée* est au fém. et au sing., parce que le pronom SE qui précède est régime direct ; c'est comme s'il y avoit, *elle a trouvé elle en danger.*

2°. *Reproché* est au masc. et au sing., parce que le pronom SE qui précède est régime indirect ; c'est *foiblesse* qui est le régime direct, et il est après le

participe ; c'est comme s'il y avoit , *elle a reproché sa foiblesse à elle.*

Cette phrase suffit pour prouver que dans les temps composés des verbes réfléchis le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*, et que le participe ne s'accorde pas avec le sujet , mais avec le régime , quand ce régime précède le participe ; puisque dans les deux membres de cette phrase , le pronom ELLE , sujet , désigne la même personne , et que *trouvée* est au féminin dans le premier membre , et *reproché* au masculin dans le second.

IIme. PHRASE.

Vous savez , messieurs , et c'est assez , que la noble *maison* de Wignerod , originaire d'Angleterre , *établie* en France depuis le règne de Charles VII , s'est ÉLEVÉE au rang qu'elle y tient par une longue succession de vertus , et a *mérité* par de *signalées victoires remportées* sur terre et sur mer , de *perpétuels accroissements* d'honneur et de gloire.

FLÉCHIER , *oraison funèbre de* Mme. *d'Aiguillon.*

Dans cette phrase ,

1°. *Établie* est un adjectif verbal qui s'accorde en genre et en nombre avec le subst. fém. sing. *maison.*

2°. *S'est élevée. Élevée* est au fém. et au sing. , parce que le pronom *se* qui précède le participe est régime direct. *Qui est-ce qui a élevé* ? Réponse , *la maison* ; voilà le sujet. *La maison a élevé , qui* , ou *quoi* ? Réponse , *elle-même :* or , c'est le pronom *se* qui tient la place de *maison* , qui est le régime direct ,

et il est avant le participe ; c'est pourquoi il faut *élevée* au fémin. et au sing.

3°. *Et a mérité.* *Mérité* est au masc. et au sing. parce que le régime direct de ce verbe est après le participe ; *et a mérité quoi ?* Réponse, *de perpétuels accroissements* d'honneur et de gloire. Ensuite, ce participe étant accompagné du verbe *avoir*, ne doit pas s'accorder avec le sujet, qui est ici le substantif *maison.*

4°. *Signalées* et *remportées* sont deux adjectifs verbaux qui s'accordent en genre et en nombre avec le subst. fém. plur. *victoires.*

IIIme. PHRASE.

Vous savez que la maison du Plessis Richelieu, après s'être SOUTENUE durant plusieurs siècles par elle-même, et par ses glorieuses alliances avec des princes, des rois et des empereurs, s'est enfin TROUVÉE au plus haut point de grandeur où des personnes d'illustre naisssance puissent atteindre.

FLÉCHIER, Mme. *d'Aiguillon.*

Dans cette phrase, *soutenue* et *trouvée* sont au fém. et au sing., parce que le pronom SE qui précède ces participes, en est le régime direct. Ce pronom *se* tient la place du subst. fém. sing. *maison* ; c'est pourquoi il faut *soutenue* et *trouvée* au fém. et au sing.

IVme. PHRASE.

Que diront ceux qui s'épuisent en folles dépenses, et se croient dans l'impuissance d'être charitables,

parce qu'ils se sont IMPOSÉ LA NÉCESSITÉ d'être ambitieux et d'être superbes ?

Dans cette phrase, *imposé* est au masc. et au sing. parce que le pronom SE, qui précède, et qui se rapporte au pronom *ceux*, est le régime indirect du verbe ; c'est le substantif *nécessité* qui est le régime direct, et il est après le participe, alors point d'accord : c'est comme s'il y avoit, *ils ont* imposé *à eux* la nécessité *d'être ambitieux et d'être superbes.*

Vme. PHRASE.

La reine s'est SAUVÉE de ces défauts, messieurs ; et nous avons VU dans sa conduite UNE DÉVOTION solide et selon les règles, etc.

FLÉCHIER, *oraison funèbre de Marie Th. d'Autriche, reine de France.*

Dans cette phrase, SAUVÉE est au féminin et au singulier parce que le pronom SE, qui précède, est régime direct ; c'est comme s'il y avoit, *la reine a sauvé elle.* Or, le pronom *se* tient la place de *reine*, substantif féminin singulier, et il est avant le participe ; c'est pourquoi il faut *sauvée.*

VIme. PHRASE.

C'est sur ce principe que sainte Thérèse voulut s'unir étroitement à Dieu par les vœux et par les promesses qu'elle lui fit. Jamais vierge chrétienne ne s'est DONNÉ TANT D'ENGAGEMENTS à la piété, et ne s'en est si fidèlement ACQUITTÉE.

FLÉCHIER, *panégyrique de Ste. Thérèse.*

1°. *Donné* est au masculin et au singulier parce que le pronom SE est régime indirect ; c'est *engagements* qui est le régime direct, et il est après ; c'est pourquoi *donné* est invariable.

2°. *acquittée* est au féminin et au singulier, parce que le pronom *se* est régime direct ; ce pronom se rapporte à vierge, il est placé avant le participe ; c'est pourquoi il faut *acquittée*.

VIIme. PHRASE.

Par les ordres du général, dont la sagesse a *tout prévu*, des cavaliers SE sont RÉPANDUS dans la campagne, et vont reconnoître le pays : des prisonniers applanissent la route, comblent les fossés, et ouvrent les passages.

Jérusalem délivrée.

VIIIme. PHRASE.

L'infortunée Tatia voit détruire en un moment toutes les illusions de bonheur QU'elle s'étoit FORMÉES. Elle ne s'est que trop APPERÇUE de la passion de Numa, sans se plaindre, sans s'avouer à elle-même ses chagrins ; en pleurant le départ d'un père, elle pleure encore d'autres douleurs.

FLORIAN, *Numa Pompilius.*

CHAPITRE V.

Participes précédés du régime, et suivis du sujet du verbe.

J'ai dit page 13, que la place du sujet n'influe en

rien sur l'accord du participe avec le régime ; mais les phrases suivantes demandent beaucoup d'attention, parce que rien ne ressemble tant à un régime, que le sujet d'un verbe, placé après le verbe.

Ière. PHRASE.

L'expérience a *justifié ses sentiments* ; et il est vrai que le roi son fils n'a *rien trouvé* de plus ferme dans son service, que ces *catholiques* si *haïs*, si *persécutés*, QUE lui avoit SAUVÉS *la reine sa mère.*

BOSSUET, *oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

(*L'expérience a* justifié ses sentiments.)

justifié est au masc. et au sing., parce que le régime direct de ce participe est après : *l'expérience a justifié quoi?* Réponse, *ses sentiments.*

(*Le roi son fils n'a* rien trouvé, etc.)

trouvé est au masc. et au sing., parce que son régime direct, le pronom indéfini *rien*, placé avant, est masc. et sing.

(*ces* catholiques *si* haïs, *si* persécutés)

haïs et *persécutés* sont deux adjectifs verbaux qui s'accordent en genre et en nombre avec le subst. masc. plur. *catholiques.*

(que *lui avoit* sauvés *la reine sa mère.*)

Dans cette phrase, *sauvés* est au masc. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui se rapporte au substantif masculin pluriel *catholiques.* C'est comme s'il y avoit, *ces catholiques si haïs, si persécutés*, que la reine *sa mère lui avoit* sauvés. (*Voyez art.* 10, *pages* 13 *et* 14.)

IIme. PHRASE.

Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels QU'A COURUS *cette princesse* sur la mer et sur la terre durant l'espace de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'état, que puis-je penser, etc.

BOSSUET.

Dans cette phrase, *courus* est au masc. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, qui se rapporte à *périls*, subst. masc. plur. *Cette princesse*, c'est le sujet, il est après le participe; mais sa place n'influe en rien sur l'accord du participe avec le régime. C'est comme s'il y avoit : *quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels* que cette princesse a courus.

IIIme. PHRASE.

Le comte de Caylus avoit *recueilli des choses* intéressantes dont il avoit été le témoin, ou *qu'*il avoit *apprises* de personnes dignes de foi; peut-être a-t-il *dû cette idée* aux mémoires QU'AVOIT LAISSÉS *sa mère*, sous le titre modeste de souvenirs.

Préface des souvenirs du comte de Caylus.

Dans cette phrase, *laissés* est au masc. et au plur., parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, qui se rapporte à *mémoires*, subst. masc. plur. C'est comme s'il y avoit : *peut-être a-t-il dû cette*

idée aux mémoires que sa mère *avoit* laissés, etc. quant aux autres participes de cette phrase, ils doivent être connus.

IVme. PHRASE.

En effet, la *langue* latine QU'ont ÉCRITE *Cicéron* et *Virgile* étoit déjà fort *changée* du temps de Quintilien, et encore plus du temps d'Aulu-Gelle.

BOILEAU.

Dans cette phrase, c'est comme s'il y avoit, *la langue latine* que Cicéron *et* Virgile *ont* écrite.

Vme. PHRASE.

Quoiqu'il y eût toujours chez moi de l'aliénation, mon esprit et mon caractère avoient déjà pris une tournure différente de celle QUE m'avoit DONNÉE *ma triste éducation.*

BUFFON, *histoire de l'homme.*

Dans cette phrase, *donnée* est au féminin et au singulier parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui se rapporte à *celle*, autre pronom qui se rapporte à *tournure*. C'est comme s'il y avoit : *mon esprit* et *mon caractère avoient déjà pris une tournure différente de celle* que ma triste éducation *m'avoit* donnée.

VIme. PHRASE.

Nous ajouterons à la description QUE nous avons DONNÉE des Groenlandois, quelques *traits tirés* de

la relation récente qu'en a donnée *M. Crantz.*

Buffon, *histoire de l'homme.*

(*Quelques traits tirés de la relation récente* qu'*en a* donnée *M. Crantz.*)

Cette phrase est la même que s'il y avoit, *quelques traits tirés de la relation récente* que M. Crantz *en a* donnée. Le participe *donnée* s'accorde avec son régime direct le relatif *que*, qui a rapport à *relation*, substantif féminin singulier.

VIIme. Phrase.

Un de ces éléphants, grand penseur, bonne tête,
Voulut savoir un jour d'un de ses conducteurs
Ce qui lui valoit tant d'honneurs,
Puisqu'au fond, comme un autre, il n'étoit qu'une bête.
Ah! répond le cornac, c'est trop d'humilité;
L'on connoît votre dignité,
Et toute l'Inde sait qu'au sortir de la vie
Les ames des héros qu'a chéris *la patrie*
S'en vont habiter quelque temps
Dans les corps des éléphants blancs.

Florian.

chéris est au masculin et au pluriel, parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, qui se rapporte à *héros*. C'est comme s'il y avoit, *les ames des héros que la patrie a chéris*, en faisant passer le sujet (*patrie*) avant le verbe.

VIIIme. Phrase

Britannicus à Junie.

Quoi! *je* ne serai plus *séparé* de vos charmes!

Quoi ! même en ce moment je puis voir sans alarmes ;
Ces yeux QUE n'ont ÉMUS ni *soupirs* ni *terreur*,
Qui m'ont *sacrifié l'empire* et *l'empereur !*

RACINE, *Britannicus*, *acte V*, *scène* Ière.

Dans le troisième vers, *émus* s'accorde avec son régime direct le relatif *que*, pronom qui a pour antécédent le substantif masculin pluriel *yeux*. C'est comme s'il y avoit, *ces yeux que ni soupirs ni terreur n'ont émus*.

Les poëtes se sont quelquefois écartés de cette règle ; mais seulement quand la mesure ou la rime des vers les y a forcés.

CHAPITRE VI.

Participes précédés du régime direct, et suivis d'un adjectif ou d'un substantif.

Voyez pour les phrases suivantes, page 15, 2me. remarque sur les anciens Grammairiens.

Ière. PHRASE.

Si la douleur de notre captivité ne NOUS eût RENDUS *insensibles* à tous les plaisirs, nos yeux auroient été *charmés* de voir cette fertile terre d'Egypte, semblable à un *jardin* délicieux *arrosé* d'un nombre infini de canaux.

Télémaque, *livre II.*

Dans cette phrase, *rendus* est au masculin et au pluriel, parce qu'il est précédé de son régime direct

le pronom *nous*, qui se rapporte à *Télémaque* et à *Mentor*; l'adjectif *insensibles*, qui est après le participe, n'influe en rien sur l'accord du participe avec son régime.

IIme. Phrase.

D'où vient, disois-je à Narbal, que les Phéniciens se sont RENDUS *les maîtres* du commerce de toute la terre, et qu'ils s'enrichissent ainsi aux dépens de tous les autres peuples ?

Télémaque, livre III.

Dans cette phrase, *rendus* est au masculin et au pluriel, parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom SE, qui se rapporte à *Phéniciens* : *ils ont rendu eux les maîtres du commerce.*

IIIme. Phrase.

Je demandai ensuite à Narbal comment les Tyriens s'étoient RENDUS *si puissants* sur la mer : car je voulois n'ignorer rien de tout ce qui sert au gouvernement d'un royaume.

Télémaque, livre III.

IVme. Phrase.

Il vint en diligence jour et nuit sur le bord de la mer, et passa par des chemins qu'on avoit toujours CRUS absolument *impratiquables.*

Télémaque, livre XVI.

Vme. PHRASE.

Quoiqu'elle ait soin de tout, et qu'*elle* soit *chargée* de corriger, de refuser, (choses qui font haïr presque toutes les femmes), elle s'est RENDUE *aimable* a toute la maison.

Télémaque, livre XXII.

VIme. PHRASE.

Il gagna la noblesse déjà presque demi-séduite ; il fit des siéges, donna des combats, prit des villes, et prodigua son sang et sa vie pour assurer au roi cette province QUE sa situation et les conjonctures du temps avoient RENDUE *très-importante.*

FLÉCHIER, *oraison funèbre de M. de Montausier.*

VIIme. PHRASE.

Lorsque le cœur des rois est dans leurs mains, et que Dieu, par un secret jugement de sa providence ou de sa justice, les abandonne à eux-mêmes, hélas! enivrés de leur propre grandeur, ils oublient celui qui LES a FAITS *grands.*

FLÉCHIER, *panégyrique de St. Louis.*

VIIIme. PHRASE.

Quel pensez-vous que fut le lendemain l'appareil de son triomphe ? va-t-il sur un char pompeux recueillir les louanges et les acclamations d'une armée

QUE l'exemple de sa valeur a RENDUE *victorieuse ?*

Le même.

IXme. PHRASE.

Sabins, Rhéates, ce n'est plus qu'une même famille. Tous aiment et respectent Numa : ce sentiment LES a RENDUS *frères.*

FLORIAN, *Numa Pompilius.*

Xme. PHRASE.

Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes graces ; l'une, de L'AVOIR FAITE *chrétienne* ; l'autre, messieurs, qu'attendez-vous ? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils ? non ; c'est de L'AVOIR FAITE *reine malheureuse.*

BOSSUET, *oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

Remarque sur cette dernière phrase.

Plusieurs personnes chercheront sans doute les phrases de ce recueil dans les auteurs que je viens de citer. Je dois les prévenir ici de la bizarrerie des éditions d'aujourd'hui, relativement à la partie orthographique. Je citerai seulement, pour la dernière phrase que je viens de rapporter, qui est tirée de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre par Bossuet, les deux éditions les plus nouvelles des oraisons funèbres de Bossuet, où se trouve cette phrase.

1°. *Oraisons funèbres de* BOSSUET, *édition en 2 volumes in-18, de l'imprimerie de M.* CRAPELET,

et qui se vend chez M. RENOUARD, *an X*, 1802, *tome premier*, *page* 46, les deux participes de la phrase en question sont écrits de la sorte :

Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes graces ; l'une, de l'avoir FAIT *chrétienne ; l'autre, messieurs, qu'attendez-vous ? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils ? Non. C'est de l'avoir* FAIT *reine malheureuse.*

On voit dans cette phrase, que les éditeurs, imprimeurs et correcteurs, ont cru le participe *fait* invariable parce qu'il est suivi des substantifs *chrétienne* et *reine*. C'est une faute ; car c'est une règle générale, que d'un verbe actif on peut toujours faire un verbe passif : or, comme on doit dire, *elle a été* FAITE *chrétienne*, *elle a été* FAITE *reine* ; de même on doit dire, *l'une de l'avoir* FAITE *chrétienne* ; *l'autre, de l'avoir* FAITE *reine.*

2°. *Oraisons funèbres de* BOSSUET, *édition stéréotype de M.* DIDOT, *un volume in*-18, *an X*, 1802, *page* 43, les deux mêmes participes sont écrits de la sorte :

L'une, de l'avoir FAIT *chrétienne ; l'autre, de l'avoir* FAITE *reine malheureuse.*

On voit ici une faute bien plus grossière que dans l'édition citée en premier lieu : on a mis *fait* dans le premier cas, et *faite* dans le second.

Quoique cette faute existe dans l'édition de M. DIDOT, il n'en est pas moins vrai que ses éditions stéréotypes sont ce que nous avons de plus pur aujourd'hui pour

l'orthographe et la ponctuation ; et d'après son procédé, il y a lieu d'espérer qu'il parviendra à des éditions parfaitement pures.

CHAPITRE VII.

Participes suivis d'un verbe à l'infinitif.

(*Voyez IIme. Remarque, page* 17.)

Ière, PHRASE.

Il est vrai qu'*entraîné* par le torrent, il se trouva malgré lui hors de la route que sa sagesse et sa raison lui faisoient tenir, et QU'il avoit RÉSOLU de SUIVRE.

BOURDALOUE, *oraison funèbre du prince de Condé.*

Dans cette phrase, *résolu* est invariable, parce que le relatif *que*, qui précède le participe, n'est pas régime du participe, mais de l'infinitif *suivre*. *Il n'avoit pas résolu la route ; mais il avoit résolu de suivre la route.*

IIme. PHRASE.

Voilà les ennemis QUE la reine a EUS à COMBATTRE, et QUE ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté n'ont PU VAINCRE.

BOSSUET, *oraison funèbre de la reine d'Angleterre,*

Dans cette phrase,

1°. *Eus* est au masc. et au plur., parce que le relatif

que, qui se rapporte à ennemis, et qui précède ce participe, en est le régime direct. On peut dire, *la reine a eu des ennemis à combattre.*

2°. *Pu* est invariable, parce que le relatif *que*, qui précède, n'est pas régime du participe, (*Pouvoir est un verbe neutre qui n'a point de régime*), mais de l'infinitif *vaincre*, qui suit le participe : le sens de la phrase ne dit pas, *on n'a pas pu les ennemis*, mais *on n'a pas pu vaincre les ennemis.*

IIIme. PHRASE.

Le psalmiste dit qu'à la mort périront toutes nos pensées ; oui, celles QUE nous aurons LAISSÉ EMPORTER au monde, dont la figure passe et s'évanouit.

BOSSUET, *oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.*

Dans cette phrase, *laissé* est invariable ; 1°. parce que j'ai dit page 22, que les participes passés *laissé* et *fait*, suivis d'un infinitif, sont toujours invariables ; 2°. le relatif *que*, régime, n'est pas le régime du participe *laissé*, mais de l'infinitif *emporter* : le sens de la phrase ne dit pas, *nous aurons laissé les pensées*, mais bien, *nous aurons laissé emporter les pensées.*

IVme. PHRASE.

Cette jeune *plante*, ainsi *arrosée* des eaux du ciel, ne fut pas long-temps sans porter du fruit. On vit croître en cette admirable fille tant de louables habitudes aussitôt qu'on LES eut VUES NAÎTRE.

FLÉCHIER, *oraison funèbre de Mme. d'Aiguillon.*

Dans cette phrase, *vues* est le participe d'un verbe actif, et *naître* est l'infinitif d'un verbe neutre; un verbe neutre n'a point de régime direct : or, le pronom *les*, qui tient la place du subst. fém. plur. *habitudes*, est le régime du participe *vues*; c'est pourquoi il est au fém. et au plur.

Vme. Phrase.

Je ne révèle pas même ici tant de grandes actions qu'elle a tâché de rendre secrètes. Je révère encore après sa mort l'humilité qui *les* a *cachées*; je les laisse sous les voiles *qu'*elle avoit *tirés* pour les couvrir, et je consens qu'*elles* soient *perdues*.

Fléchier, *Mme d'Aiguillon.*

(*Je ne révèle pas même ici tant de grandes actions* qu'*elle a* tâché *de* rendre *secrètes.*)

Dans cette phrase, *tâché* est invariable, parce que c'est le participe d'un verbe neutre : elle n'a pas tâché les grandes actions; elle a tâché de rendre les grandes actions secrètes. Or, le relatif *que*, qui se rapporte à *actions*, est le régime de l'infinitif *rendre*.

(*Je révère encore après sa mort l'humilité qui* les *a* cachées.)

cachées est au fém. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom *les*, qui se rapporte au subst. fém. plur. *actions*.

(*Je les laisse sous les voiles* qu'*elle avoit* tirés *pour les couvrir.*)

tirés, est au masc. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, qui a rap-

port à *voiles*, subst. masc. plur.

(*Et je consens* qu'*elles soient* perdues.)

perdues est au fém. et au plur. parce qu'étant accompagné de l'auxiliaire *être*, il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, le pronom *elles*, qui se rapporte à *actions*, subst. fém. plur.

VIme. PHRASE.

N'oubliez pas, mon fils, tous les soins que j'ai pris pendant votre enfance pour vous rendre sage et courageux comme votre père. Ne faites rien qui ne soit digne de ses grands exemples et des maximes de vertu QUE j'ai TACHÉ de vous INSPIRER.

Télémaque, livre XII.

Dans cette phrase, *tâché* est invariable. Voyez ce que j'ai dit du même participe dans la phrase précédente, page 71.

VIIme. PHRASE.

Il cherche les lieux les plus sombres pour se cacher aux autres morts, ne pouvant se cacher à lui-même : il cherche les ténèbres, et ne peut les trouver ; une lumière importune le suit partout ; partout les rayons perçants de la vérité vont venger la vérité QU'il a NÉGLIGÉ de SUIVRE.

Télémaque, livre XVIII.

Dans cette phrase, *négligé* est invariable, parce qu'on n'a pas négligé la vérité ; on a négligé de suivre la vérité. Alors le relatif *que*, qui se rapporte à *vérité*,

n'est pas le régime de *négligé*, mais de l'infinitif *suivre*; c'est pourquoi *négligé* est invariable.

VIIIme. PHRASE.

On voyoit plusieurs de ces rois sévèrement punis, non pour les maux QU'ils avoient FAITS, mais pour les biens QU'ils auroient DU FAIRE.

Télémaque, livre XVIII.

Dans cette phrase, *dû* est invariable, parce que ces rois n'ont pas dû les biens, mais ils auroient dû faire les biens. Donc, le relatif *que*, qui se rapporte à *biens*, est le régime de l'infinitif *faire*, et non du participe *dû*; c'est pourquoi ce dernier est invariable.

IXme. PHRASE.

Tancrède arrive auprès de Godefroi, et après avoir *recueilli ses esprits* : Seigneur, lui dit-il, je viens te confirmer des prodiges QUE tu n'as pas VOULU CROIRE, et qui en effet sont incroyables : ce bruit horrible, ces spectres effrayants, tout est réel.

Jérusalem délivrée.

Dans cette phrase, *voulu* est invariable, parce que Tancrède ne dit point à Godefroy : *tu n'as pas voulu les prodiges*; mais il lui dit : *tu n'as pas voulu croire les prodiges*. Alors le relatif *que*, qui se rapporte à *prodiges*, n'est pas le régime de *voulu*, mais de l'infinitif *croire*, qui suit le participe; c'est pourquoi *voulu* est invariable.

Xme. PHRASE.

Tullus à Numa.

Voilà, mon fils, le sujet de ces larmes QUE tu n'as

VU VERSER pendant le sacrifice. Il faut se soumettre, il faut nous séparer, Numa : Cérès l'ordonne; nous devons obéir.

FLORIAN, *Numa Pompilius.*

Dans cette phrase, il y a deux verbes actifs de suite, le participe *vu*, et l'infinitif *verser*; mais il y a aussi deux régimes directs, le relatif *que*, qui se rapporte à *larmes*, et le pronom *m'*, ou *me*, qui se rapporte à *Tullus*. Or, pour bien écrire le participe, il suffit de connoître le régime de chaque verbe. Pour cela, je fais les questions suivantes : *On a vu qui, ou quoi? On a versé qui, ou quoi?* Réponse, on a vu Tullus qui versoit des larmes; c'est donc Tullus qui a été vu, et ce sont les larmes qui ont été versées. Ainsi, dans cette phrase, *vu* est au masc. et au sing. parce qu'il a pour régime direct le pronom *m'*, ou *me*, qui se rapporte à *Tullus*; et le relatif *que*, qui se rapporte à *larmes*, est le régime direct de l'infinitif *verser.*

CHAPITRE VIII.

Participes passés précédés du pronom EN.

Je conseille à ceux qui voudront bien entendre pourquoi le participe est invariable dans les phrases suivantes, de lire avec attention la règle que j'ai rapportée page 23, article 18, 5me. remarque.

Ière. PHRASE.

Elle aimoit mieux employer son crédit pour les intérêts des autres, que de le ménager pour les siens

propres. La crainte de faire des ingrats, ou le déplaisir d'EN avoir TROUVÉ (*des ingrats*), ne l'ont jamais *empêchée* de faire du bien.

FLÉCHIER, *oraison funèbre de* Mme. *de Montausier.*

IIme. PHRASE.

Le règne de David fut toujours le modèle des bons rois de Judas, et sa durée égala celle du trône de Jérusalem. Ce ne sont pas ses victoires toutes seules qui le rendirent le modèle des rois ses successeurs : Saül EN avoit REMPORTÉ (*des victoires*) comme lui sur les Philistins et sur les Amalécites.

MASSILLON.

IIIme. PHRASE.

Baléazar est *aimé* des peuples. En possédant les cœurs, il possède plus de trésors que son père n'EN avoit AMASSÉ (*des trésors*) par son avarice cruelle.

Télémaque, livre VIII.

IVme. PHRASE.

J'avoue, reprit Mentor, qu'il a *fait de grandes fautes*; mais cherchez dans la Grèce et dans tous les autres *pays* les mieux *policés*, un roi qui n'EN ait point FAIT (*des fautes*) d'inexcusables.

Télémaque, livre XII.

Vme. PHRASE.

Cette *licence* fut *proscrite*, et les débris de cette

scène impure élevèrent à la piété de Louis un monument plus immortel que les *murs renversés* de tant de *villes conquises* n'EN avoient ÉLEVÉ (*des monuments*) à sa gloire.

MASSILLON.

VIme. PHRASE.

Les *Russes* sont *venus* tard, et ayant *introduit* chez eux *les arts* tout *perfectionnés*, *il est arrivé* qu'ils ont *fait plus de progrès* en cinquante ans, qu'aucune nation n'EN avoit FAIT (*des progrès*) par elle-même en cinq cents années.

VOLTAIRE, *histoire de Pierre-le-Grand.*

VIIme. PHRASE.

J'ai *examiné la force* des yeux de plusieurs enfants et de plusieurs personnes louches; et comme la plupart des enfants ne savoient pas lire, j'ai *présenté* à plusieurs distances à leurs yeux des points ronds, des points triangulaires et des points carrés; et en leur fermant alternativement l'un des yeux, j'ai *trouvé* que tous avoient les yeux de force inégale. J'EN ai TROUVÉ (*des enfants*) dont les yeux étoient inégaux au point de ne pouvoir distinguer à quatre pieds avec l'œil foible la forme de l'objet qu'ils voyoient distinctement à douze pieds avec le bon œil.

BUFFON, *histoire de l'homme.*

VIIIme. PHRASE.

M. Buffon, en parlant des chevaux, dit :

M. de la Salle EN a VU (*des chevaux*) en 1685, dans l'Amérique Septentrionale, près de la baie Saint-

Louis ; ces chevaux paissoient dans les prairies, et ils étoient si farouches, qu'on ne pouvoit les approcher.

BUFFON, *hist. du cheval.*

CHAPITRE IX.

Phrases où se trouvent des participes accompagnés du verbe être, du verbe avoir, des adjectifs verbaux, etc.

Ière. PHRASE.

Aux branches du palmier sont SUSPENDUS des TROPHÉES et des ARMES QUE jadis dans des combats plus heureux, Dudon avoit CONQUISES sur les Syriens et sur les Persans. Au tronc sont ATTACHÉES sa CUIRASSE et son ARMURE.

Jérusalem délivrée.

(*Sont* suspendus)

suspendus est au masc. et au plur. parce que le participe, accompagné du verbe *être*, s'accorde avec le sujet du verbe. *Qui est-ce qui est suspendu* ? Réponse, *des trophées et des armes.* C'est comme s'il y avoit, *des trophées et des armes sont suspendus.* Ainsi, *suspendus* est au plur. parce qu'il se rapporte à deux noms singuliers qui valent un nom pluriel ; et il est au masc. parce que l'un des deux noms est masculin.

(Que *Dudon avoit* conquises)

conquises est au fém. et au plur. parce qu'il est pré-

cédé de son régime direct le relatif *que*, qui se rapporte à *armes*.

(*Sont* attachées)

attachées est au fém. et au plur. parce qu'étant accompagné du verbe *être*, il y a accord avec le sujet du verbe. *Qui est-ce qui est attaché ?* Réponse, *sa cuirasse et son armure.* C'est comme s'il y avoit, *sa cuirasse et son armure sont attachées au tronc.*

IIme. PHRASE.

Aladin et Sophronie.

Où as-tu CACHÉ CETTE IMAGE ?— Je ne L'ai point CACHÉE, je L'ai LIVRÉE aux flammes ; je L'ai DU, pour la sauver des profanations et des sacrilèges de l'impiété : seigneur, ou tu demandes le coupable, ou tu demandes L'IMAGE ENLEVÉE ? L'image, tu ne la verras jamais ; le coupable, tu le vois.

Jérusalem délivrée.

(*Où as-tu* caché cette image ?)

caché est au masc. et au sing. parce que son régime direct (*cette image*) est après le participe.

(*Je ne l'ai point* cachée)

cachée est au fém. et au sing. parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom L', ou LA, qui se rapporte à *image* subst. fém. sing.

(*Je l'ai* livrée *aux flammes*)

livrée est au fém. et au sing. par la même raison que ci-dessus : il est précédé de son régime direct L',

ou LA, qui se rapporte à *image*.

(*je l'ai* dû)

Dans cette phrase, le participe *dû* demande un peu plus d'attention que *cachée* et *livrée*. Pour l'écrire correctement, je dis : le régime d'un verbe, c'est la chose due, quand c'est le verbe devoir. C'est Sophronie qui dit, *je l'ai dû*. Mais *qu'a-t-elle dû* ? Réponse, le sens de la phrase dit qu'*elle a dû livrer l'image aux flammes pour la sauver*, etc. Voilà ce dont le pronom L' tient la place ; c'est pourquoi le participe *dû* est invariable dans cette phrase. (*Voyez page* 27, *art.* 20, 7e. *remarque.*)

(*Ou tu demandes* l'image enlevée)

enlevée est un adjectif verbal qui s'accorde en genre et en nombre avec le subst. *image*.

IIIme. PHRASE.

Mais pendant que nous délivrons les autres, nous sommes esclaves nous-mêmes. O Télémaque, craignez de tomber entre les mains de Pygmalion notre roi : il LES a TREMPÉES, *ces mains cruelles*, dans le sang de Siché, mari de Didon sa sœur. Didon, pleine du desir de la vengeance, s'est SAUVÉE de Tyr avec plusieurs vaisseaux. La plupart de ceux qui aiment la vertu et la liberté L'ont SUIVIE : elle a FONDÉ sur la côte d'Afrique UNE SUPERBE VILLE qu'on nomme Carthage.

Télémaque, *livre III.*

(*Il* les *a* trempées, *ces mains cruelles*)

trempées est au fém. et au plur. parce qu'il est pré-

cédé de son régime direct le pronom *les*, qui a rapport à *mains*, subst. fém plur. *Ces mains cruelles*, ce n'est point le régime ; ce n'est qu'une réduplication : le véritable objet grammatical, c'est le pronom *les* ; c'est pourquoi il faut *trempées*.

(*Didon, pleine du desir de la vengeance, s'est* sauvée *de Tyr*)

s'est sauvée, verbe réfléchi. Dans les verbes réfléchis, le participe s'accorde avec le régime et non avec le sujet, parce que le verbe *être* y est employé pour le verbe *avoir*. Or, dans cette phrase, le régime, c'est SE, mis pour *Didon* ; il est avant le participe, c'est pourquoi il faut *sauvée* ; c'est comme s'il y avoit, *Didon a sauvé elle*.

(*La plupart de ceux qui aiment la vertu et la liberté l'ont* suivie)

suivie est au fém. et au sing. parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom L', ou LA, qui se rapporte à *Didon*.

(*Elle a* fondé *sur la côte d'Afrique* une superbe ville)

fondé est invariable dans cette phrase, 1°. parce que son régime direct (*une superbe ville*) est après ; 2°. étant accompagné de l'auxiliaire *avoir*, il ne doit pas s'accorder avec le sujet le pronom *elle*, mis pour *Didon*.

IVme. PHRASE.

Qui pourroit dire combien de larmes lui ont COUTÉ

ces divisions toujours trop longues, et dont on ne peut demander la fin avec trop de gémissements ?

BOSSUET, *oraison funèbre de M. Th. d'Autriche.*

Dans cette phrase, *coûté* est invariable, parce que c'est le participe passé d'un verbe neutre. Il est vrai que ce verbe a la signification d'un verbe actif ; *les divisions ont coûté des larmes* : mais on ne peut pas dire, *des larmes ont été coûtées par les divisions.* Alors *coûté* est et doit toujours être invariable (1).

Vme. PHRASE.

PIERRE-LE-GRAND fut REGRETTÉ en Russie de tous ceux QU'il avoit FORMÉS, et la génération qui suivit celle des partisans des anciennes mœurs, le regarda bientôt comme son père. Quand les étrangers ont VU que tous ses établissements étoient durables, ils ont EU pour lui UNE ADMIRATION constante, et ils ont AVOUÉ qu'IL avoit été INSPIRÉ plutôt par une sagesse extraordinaire que par l'envie de faire des CHOSES ÉTONNANTES. L'Europe a RECONNU qu'il avoit AIMÉ LA GLOIRE, mais qu'il L'AVOIT MISE à faire du bien ; que ses défauts n'avoient jamais AFFOIBLI SES GRANDES

---

(1) M. Didot, dont les éditions sont sans contredit les plus pures, n'a pas manqué à cette règle dans la phrase ci-dessus ; mais ce qu'il y a de bien étonnant, c'est qu'il ait laissé ce participe au pluriel dans un vers de la Phèdre de Racine :

Que de soins m'eût *coûtés* cette tête charmante !

Acte II, scène V.

QUALITÉS ; qu'en lui l'homme eut ses taches, et que le monarque fut toujours grand : il a FORCÉ LA NATURE en tout, dans ses sujets, dans lui-même, et sur la terre et sur les eaux ; mais il L'A FORCÉE pour l'embellir. Les arts, QU'IL A TRANSPLANTÉS de ses mains dans des pays dont plusieurs alors étoient sauvages, ont, en fructifiant, RENDU TÉMOIGNAGE à son génie et ÉTERNISÉ SA MÉMOIRE ; ils paroissent aujourd'hui originaires des pays mêmes où il LES A PORTÉS. Lois, police, politique, discipline militaire, marine, commerce, manufactures, sciences, beaux-arts, TOUT S'EST PERFECTIONNÉ selon ses vues ; et par une singularité dont il n'est point d'exemple, ce sont quatre FEMMES MONTÉES après lui successivement sur le trône, qui ont MAINTENU TOUT CE qu'il acheva, et ont PERFECTIONNÉ TOUT CE qu'il entreprit.

VOLTAIRE, *hist. de Pierre-le-Grand.*

(Pierre-le-Grand *fut* regretté)

regretté est au masc. et au sing. parce qu'étant accompagné de l'auxiliaire *être*, il s'accorde en genre et en nombre avec son sujet, *Pierre-le-grand.*

(*De tous ceux* qu'*il avoit* formés)

formés est au masc. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui a pour antécédent *ceux*, autre pronom masculin pluriel.

(*Quand les étrangers ont* vu *que tous ses établissements étoient durables*)

vu est au masc. et au sing. parce que son régime

direct est après. *Quand les étrangers ont vu quoi?* Réponse, *que tous ses établissements étoient durables*; et, étant accompagné du verbe *avoir*, point d'accord avec le sujet, *les étrangers*.

(*Ils ont* eu *pour lui* une admiration *constante*)

eu est invariable dans cette phrase, parce que son régime direct est après. *Ils ont eu quoi?* Réponse, *une admiration constante*.

(*Et ils ont* avoué *qu'il avoit été inspiré etc.*)

avoué est invariable, parce qu'il est suivi de son régime direct. *Ils ont avoué quoi?* Réponse, *qu'il avoit été inspiré, etc.*

(Il *avoit été* inspiré)

inspiré est au masc. et au sing. parce qu'étant accompagné de l'auxiliaire *être*, il s'accorde avec son sujet, le pronom *il*, mis pour *Pierre-le-Grand*.

(*L'Europe a* reconnu *qu'il avoit aimé la gloire*)

reconnu est invariable dans cette phrase, parce que son régime direct est après. *L'Europe a reconnu quoi?* Réponse, *qu'il avoit aimé la gloire, etc.*

(*Qu'il avoit* aimé la gloire)

aimé est au masc. et au sing. non pas parce qu'il a pour sujet, le pronom *il*, mais parce que son régime direct, *gloire*, est après.

(*Mais qu'il* l'*avoit* mise *à faire du bien*)

mise est au fém. et au sing. parce qu'il est précédé de

son régime direct, le pronom L' ou LA, qui se rapporte à *gloire*, subst. fém. sing.

(*Que ses défauts n'avoient jamais* affoibli ses grandes qualités)

affoibli est invariable, parce que son régime direct, *qualités*, est après; et accompagné du verbe *avoir*, point d'accord avec le sujet, *défauts*.

(*Il a* forcé la nature *en tout*)

forcé est invariable, parce que son régime direct, *la nature*, est après.

(*Mais il* l'*a* forcée)

forcée est au fém. et au sing. parce qu'il est précédé de son régime direct, le pronom L', ou LA, qui se rapporte à *nature*, subst. fém. sing.

(*Les arts*, qu'*il a* transplantés)

transplantés est au masc. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, qui se rapporte à *arts*, subst. masc. plur.

(*Ont* rendu témoignage *à son génie et* éternisé sa mémoire)

rendu et *éternisé* sont invariables dans cette phrase, parce que *témoignage*, régime de *rendu*, et *mémoire*, régime de *éternisé*, sont après ces participes; et étant accompagnés du verbe *avoir*, ils ne doivent pas s'accorder avec le sujet, *arts*, subst. masc. plur.

(*Ils paroissent aujourd'hui originaires des pays mêmes où il* les *a* portés)

portés est au masc. et au plur. parce qu'il est pré-

cédé de son régime direct, le pronom LES, qui a rapport au subst. masc. plur. *arts*.

(*Tout s'est* perfectionné)

perfectionné est au masc. et au sing. parce que son régime direct, le pronom s', ou SE, qui précède, est masc. et sing. ayant rapport au subst. collectif *tout*, qui est masc. et sing.

(*Ce sont quatre* femmes montées *après lui*)

montées, dans cette phrase, n'est accompagné ni de l'auxiliaire *avoir*, ni de l'auxiliaire *être*; c'est un adjectif verbal qui s'accorde en genre et en nombre avec le subst. fém. plur. *femmes*, auquel il est joint.

(*Qui ont* maintenu tout ce *qu'il acheva et ont* perfectionné tout ce *qu'il entreprit*)

maintenu et *perfectionné* sont invariables dans cette phrase, parce que le régime direct de ces participes est après; c'est (*tout ce*) qui est le régime : c'est comme s'il y avoit, *ont maintenu toutes les choses qu'il acheva, et ont perfectionné toutes les choses qu'il entreprit*.

VIme. PHRASE.

Numa, qui croit voir des dangers dans l'expédition d'Hersilie, brûle d'être auprès de son amante; il marche le jour et la nuit pour la rejoindre plutôt. Quelle est sa surprise, quelle est sa douleur, en mettant le pied sur les terres des Herniques ! Hersilie a MARQUÉ SON PASSAGE par la ruine et la désolation.

Ses foibles ennemis ont FUI devant elle ; Hersilie LES a POURSUIVIS le fer et la flamme à la main. Les ÉPIS COUCHÉS sur la terre ont été BROYÉS par les pieds des chevaux ; les ARBRES sont COUPÉS à hauteur d'homme ; leurs BRANCHES DISPERSÉES attestent par quelques fruits leur ancienne fertilité ; les VILLAGES RÉDUITS en cendres fument encore de l'incendie. Le glaive a IMMOLÉ TOUS LES HABITANTS QU'on a PU ATTEINDRE : le cadavre du laboureur est auprès de sa CHARRUE BRISÉE ; la MÈRE DÉPOUILLÉE et MEURTRIE tient son ENFANT MORT sur son sein ; l'ÉPOUX et l'ÉPOUSE ÉGORGÉS sont ÉTENDUS l'un auprès de l'autre ; leurs BRAS sanglants et roides sont RESTÉS ENTRELACÉS. De longs ruisseaux de sang vont se perdre dans des monceaux de cendres ; et des VAUTOURS AFFAMÉS, seuls ÊTRES VIVANTS dans ces DEMEURES DÉSOLÉES, se disputent à grands cris les affreux présents d'Hersilie.

FLORIAN, *Numa Pompilius.*

(*Hersilie a* marqué son passage)

marqué est invariable dans cette phrase, parce que son régime direct est après. *Hersilie a marqué quoi?* Réponse, *son passage*, voilà le régime.

(*Ses foibles ennemis ont* fui *devant elle*)

fui, participe passé du verbe *fuir*, qui est quelquefois actif, et quelquefois neutre. Il est neutre dans cette phrase, parce qu'il n'a point de régime direct. Règle générale : le participe passé d'un verbe neutre qui se conjugue avec le verbe *avoir* est toujours invariable.

(*Hersilie* les *a* poursuivis)

Hersilie a pousuivi qui ? Réponse, *les ennemis qui ont fui devant elle.* Ainsi *poursuivis* est au masc. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom *les*, qui se rapporte à *ennemis.*

(*Les* épis couchés *sur la terre*)

couchés, adjectif verbal, qui s'accorde en genre et en nombre avec le subst. masc. plur. *épis*, auquel il est joint.

(*Ont été* broyés *par les pieds des chevaux*)

broyés est au masc. et au plur. parce qu'étant accompagné du verbe *être*, il s'accorde avec le sujet du verbe, qui est ici le subt. masc. plur. *épis.*

(*Les* arbres *sont* coupés *à hauteur d'homme*)

coupés est au masc. plur. parce qu'étant accompagné du verbe *être*, il s'accorde avec le sujet du verbe, qui est le subst. masc. plur. *arbres.*

(*Dispersées* et *réduits*)

sont deux adjectifs verbaux qui s'accordent en genre et en nombre avec les subst. auxquels ils sont joints : *dispersées* s'accorde avec *branches*, et *réduits* s'accorde avec *villages.*

(*Le glaive a* immolé tous les habitants)

immolé est invariable dans cette phrase, parce que le régime direct (*tous les habitants*), est après ce participe.

(Qu'*on a* pu *atteindre*)

pu, participe passé du verbe neutre *pouvoir*, qui est toujours suivi d'un infinitif exprimé, ou sous-entendu. Ce participe est toujours invariable; mais ce qui prouve qu'il l'est dans cette phrase, c'est que le relatif *que*, régime, qui se rapporte à *habitants*, n'est pas régime de ce participe, mais de l'infinitif *atteindre*, qui suit le participe. En effet, on ne peut pas dire, *on a pu les habitants*; mais on peut dire, *on a pu atteindre les habitants*.

(*Brisée, dépouillée, meurtrie, mort*)

sont des adjectifs verbaux qui s'accordent en genre et en nombre avec les substantifs auxquels ils sont joints;

1°. *Brisée* s'accorde avec *charrue*;

2°. *Dépouillée* et *meurtrie* s'accordent avec *mère*;

3°. *Mort* s'accorde avec *enfant*.

(*L'époux et l'épouse égorgés*)

égorgés, adjectif verbal. Il est au pluriel, parce qu'il se rapporte aux deux substantifs *époux* et *épouse*; et il est au masculin, parce que l'un des substantifs est masculin.

(*Sont* étendus *l'un auprès de l'autre*)

qui est-ce qui est étendu ? Réponse, l'*époux* et l'*épouse*, voilà les deux sujets du verbe; c'est pourquoi *étendus* est au masc. et au plur.

(*Leurs* bras *sanglants et roides sont* restés entrelacés.)

restés est au masc. et au plur. parce qu'étant accom-

pagné du verbe *être*, il s'accorde avec *bras*, subst. masc. plur. sujet du verbe. Et *entrelacés* est un adjectif verbal qui s'accorde de même avec le subst. *bras*.

(*Affamés, vivants, désolées.*)

sont trois adjectifs verbaux qui s'accordent en genre et en nombre :

1°. *affamés* avec *vautours* ;
2°. *vivants* avec *êtres* ;
3°. *désolées* avec *demeures*.

VIIme. PHRASE.

TÉLÉMAQUE, secrètement ANIMÉ par Minerve, entre sans crainte dans ce gouffre. D'abord il apperçut un grand nombre d'hommes qui avoient VÉCU dans les plus basses conditions, et QUI étoient PUNIS pour avoir CHERCHÉ LES RICHESSES par des fraudes, des trahisons et des cruautés. Il y remarqua beaucoup d'impies hypocrites qui, faisant semblant d'aimer la religion, s'en étoient SERVIS comme d'un beau prétexte pour contenter leur ambition, et pour se jouer des hommes crédules : *ces hommes*, qui avoient ABUSÉ de la vertu même, quoiqu'elle soit le plus grand don des dieux, étoient PUNIS comme les plus scélérats de tous les hommes. Les enfants qui avoient ÉGORGÉ LEURS PÈRES et LEURS MÈRES, les épouses qui avoient TREMPÉ LEURS MAINS dans le sang de leurs époux, les traîtres qui avoient LIVRÉ LEUR PATRIE après avoir VIOLÉ TOUS LES SERMENTS souffroient des peines moins cruelles que ces hypocrites. Les trois juges des enfers L'AVOIENT AINSI VOULU ; et voici leur raison : c'est

que les hypocrites ne se contentent pas d'être méchants comme le reste des impies ; ils veulent encore passer pour bons, et font, par leur fausse vertu, que les hommes n'osent plus se fier à la véritable. Les dieux, dont ils SE sont JOUÉS, et QU'ils ont RENDUS méprisables aux hommes, prennent plaisir à employer toute leur puissance pour se venger de leur insulte.

Télémaque, liv. XVIII.

(Télémaque, *secrètement* animé)

animé, participe passé du verbe actif *animer* ; mais n'étant accompagné ni du verbe *avoir*, ni du verbe *être*, c'est un adjectif verbal qui s'accorde en genre et en nombre avec le subst. propre *Télémaque.*

(*Un grand nombre d'hommes qui avoient* vécu *dans les plus basses conditions*)

vécu, participe passé du verbe neutre *vivre.* Ce participe est toujours invariable, 1°. parce qu'il n'a point de régime direct ; 2°. accompagné de l'auxiliaire *avoir*, point d'accord avec le sujet.

(*Et* qui *étoient* punis)

étoient punis, verbe passif. *Punis* est au masc. et au plur. parce qu'étant accompagné de l'auxiliaire *être*, il s'accorde avec le sujet du verbe, le relatif *qui*, pronom qui se rapporte à *hommes.*

(*Pour avoir* cherché les richesses)

cherché, participe passé du verbe actif *chercher.* Il est invariable dans cette phrase, parce que son régime direct (*richesses*), vient après.

(s'*en étoient* servis)

(*s'étoient servis de la religion*)

Dans les verbes réfléchis, le participe s'accorde avec le régime direct, et non avec le sujet, parce que le verbe *être* y est employé pour le verbe *avoir*. Or, dans cette phrase, le régime direct, c'est le pronom SE, qui se rapporte à *impies*, subst. masc. plur. Le pronom *en*, mis pour *de la religion*, est le régime indirect : c'est comme s'il y avoit, *ils ont servi eux de cela, de la religion*. C'est pourquoi il faut *servis*.

(*Ces hommes, qui avoient abusé de la vertu*)

abusé, participe passé du verbe *abuser*, qui est tantôt actif, et tantôt neutre; il est neutre dans cette phrase, parce qu'il n'a point de régime direct : *de la vertu*, c'est le régime indirect. *Abuser de la vertu*, n'est point *abuser la vertu*. Et l'on doit savoir que le participe passé d'un verbe neutre qui prend l'auxiliaire *avoir*, est toujours invariable (*règle générale*).

(*Etoient* punis)

punis étant accompagné de l'auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : *Qui est-ce qui étoit puni*? réponse, *ces hommes*, voilà le sujet; c'est pourquoi il faut *punis* au masc. et au plur.

(*Les enfants qui avoient* égorgé leurs pères *et* leurs mères)

égorgé, participe passé du verbe actif *égorger*. Ce

participe est invariable dans cette phrase, parce que *pères* et *mères*, régimes de ce participe, sont après le participe ; et accompagné du verbe *avoir*, point d'accord avec le sujet, *enfants*.

(*Trempé, livré, violé*)

Les trois participes *trempé*, *livré*, *violé*, sont invariables dans cette phrase, parce que les régimes directs de ces participes, *leurs mains*, *leur patrie*, *tous les serments*, sont après ; et accompagnés du verbe *avoir*, point d'accord avec les sujets, *épouses*, et *traîtres*.

(*Les trois juges des enfers* l'*avoient ainsi* voulu)

voulu, participe passé du verbe actif *vouloir*. Il est invariable dans cette phrase : 1°. accompagné du verbe *avoir*, point d'accord avec le sujet *juges* ; 2°. le participe est invariable toutes les fois qu'il a pour régime direct le pronom LE, tenant la place d'un adjectif, d'un verbe, ou d'une phrase. Dites : *Les trois juges des enfers avoient voulu quoi* ? Réponse, CELA. Mais *quoi*, *cela* ? Réponse, *que les enfants qui avoient égorgé leurs pères et leurs mères*, *que les épouses qui avoient trempé leurs mains dans le sang de leurs époux*, *que les traîtres qui avoient livré leur patrie après avoir violé tous les serments*, *s'ouffrissent des peines moins cruelles que ces hypocrites*. Voilà ce dont le pronom L' tient la place. Or, cette chose voulue n'a ni genre ni nombre ; c'est pourquoi il faut *voulu*.

(*Les dieux, dont ils* se *sont* joués)

(*Ils se sont joués des dieux*)

ils se sont joués, verbe réfléchi. Dans les verbes ré-

fléchis, le participe s'accorde avec le régime direct. Or, dans cette phrase, le régime direct, c'est SE, pronom qui se rapporte à *hypocrites*, subst. masc. plur. C'est pourquoi il faut *joués*. Le relatif *dont*, mis pour *des dieux*, est le régime indirect. Ils n'ont pas joué les dieux; ils ont joué eux des dieux.

(*Et* qu'*ils ont* rendus *méprisables*)

rendus, participe passé du verbe actif *rendre*, au masc. et au plur. dans cette phrase, non pas parce qu'il a pour sujet le pronom *ils*, mis pour les *hypocrites* (accompagné du verbe *avoir*, point d'accord avec le sujet), mais parce qu'il est précédé de son régime direct le relatif *que*, pronom qui se rapporte à *dieux*; *ils ont rendu les dieux méprisables*. L'adjectif *méprisables*, qui suit le participe, ne change rien à l'accord du participe avec son régime.

VIIIme. PHRASE.

Mais ce qui consterna davantage Télémaque, ce fut de voir dans cet abîme de ténèbres et de maux un grand nombre de rois qui avoient PASSÉ sur la terre pour des rois assez bons; ILS avoient été CONDAMNÉS aux peines du Tartare pour s' être LAISSÉ GOUVERNER par des hommes méchants et artificieux. ILS étoient PUNIS pour les maux QU'ILS avoient LAISSÉ FAIRE par leur autorité. La plupart de ces rois n'avoient été ni bons ni méchants, tant leur foiblesse avoit été grande; ils n'avoient jamais CRAINT DE NE CONNOÎTRE point la vérité; ils n'avoient point EU LE GOUT de la vertu, et n'avoit point MIS LEUR PLAISIR à faire du bien.

Télémaque, livre XVIII.

(*Un grand nombre de rois qui avoient* passé *sur la terre*)

passé, participe de *passer*, verbe actif et neutre, neutre dans cette phrase, parce qu'il n'a point de régime, les rois n'avoient rien passé ; et c'est une règle générale, que le participe passé d'un verbe neutre qui se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* est toujours invariable.

(Ils *avoient été* condamnés *aux peines du Tartare*)

avoient été condamnés, verbe passif. *Condamnés* est au masc. et au plur. parce qu'étant accompagné du verbe *être*, il s'accorde avec le sujet du verbe (*le pronom ils*), mis pour le subst. masc. plur. *rois*.

(*Pour* s'*être* laissé *gouverner par des hommes méchants*)

laissé, participe passé du verbe actif laisser. Il est invariable dans cette phrase, 1°. parce que les participes *laissé* et *fait*, suivis d'un infinitif, sont invariables ; 2°. le pronom *se* qui précède le participe *laissé*, et qui se rapporte à *rois*, n'est pas le régime de ce participe, mais de l'infinitif *gouverner*, qui suit le participe ; en effet, *pour s'être laissé gouverner*, ne signifie pas, *pour avoir laissé eux*, mais, *pour avoir laissé gouverner eux*, etc.

(Ils *étoient* punis)

punis, étant accompagné du verbe *être*, s'accorde avec le pronom *ils*, sujet, mis pour le subst. *rois*.

(*Pour les maux* qu'*ils avoient* laissé *faire*)

laissé est invariable, parce que le relatif *que*, régime, qui se rapporte à maux, n'est pas le régime de ce participe, mais de l'infinitif *faire*, qui suit le participe ; ils n'avoient pas laissé les maux ; mais ils avoient laissé faire les maux.

(Craint, eu, mis,)

Ces trois participes sont invariables dans cette phrase, parce qu'ils ne sont précédés d'aucun régime, et étant accompagnés du verbe *avoir*, point d'accord avec le pronom *ils*, sujet.

IXme. PHRASE.

La belle HERMINIE fut SÉDUITE et ATTIRÉE par les perfides conseils de l'Amour. TU n'es point NÉE, lui dit ce dieu, au sein des glaces ou au milieu des rochers. Un monstre ne T'A pas ENFANTÉE dans les forêts. La nature ne T'A pas DONNÉ UN COEUR de diamant, tu fuis néanmoins à toute heure celui par qui tu T'ES LAISSÉ CHARMER ! Tu crains un vainqueur cruel ! Eh ! ne L'AS-TU pas VU partager les douleurs QUE tu as SOUFFERTES, répondre aux plaintes QUE tu as EXHALÉES, s'attendrir aux l'armes QU'IL T'A VUE RÉPANDRE ? Tu balances à sauver ton amant ! Ingrate ! Ah ! c'est à toi plutôt qu'est DUE LA DÉNOMINATION de barbare, QUE tu lui as DONNÉE ! Cet amant vertueux languit loin de toi, et TU n'es OCCUPÉE qu'à soulager son ennemi ! Voilà donc le prix des services QU'IL T'A RENDUS, et de ceux QU'IL auroit VOULU te RENDRE encore ! Va, cours où t'entraînent tes desirs illicites, abandonne le

héros magnanime qui t'a DONNÉ MILLE PREUVES de sa tendresse : Que dis-je ? retourne vers lui, il te tend les bras ; rappelle-toi qu'il T'A ADORÉE, malgré ton indifférence. Jeune et sensible comme tu l'es, tu ne peux braver l'amour et ses feux.

Jérusalem délivrée.

(*La belle* Herminie *fut* séduite *et* attirée)

Les deux participes *séduite* et *attirée* sont au fém. et au sing. parce qu'étant accompagnés du verbe *être*, ils s'accordent en genre et en nombre avec le sujet du verbe, *Herminie.*

(Tu *n'es point* née)

née participe passé du verbe neutre *naître.* Il est au fém. et au sing. parce qu'étant accompagné du verbe *être*, il s'accorde avec le sujet du verbe, le pronom TU, qui se rapporte à *Herminie.*

(*Un monstre ne* t'*a pas* enfantée)

enfantée, participe passé du verbe actif *enfanter.* Il est au fém. et au sing. parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom T', ou TE, qui se rapporte à *Herminie.*

(*La nature ne t'a pas* donné un cœur *de diamant*)

donné, participe passé du verbe actif *donner.* Il est invariable dans cette phrase, parce que son régime direct est après. *La nature ne t'a pas donné quoi ?* Réponse, *un cœur de diamant*, voilà le régime de *donné* ; il est après le participe, alors point d'accord ;

et accompagné du verbe *avoir*, point d'accord avec le sujet, *nature.*

(*Tu t'es* laissé *charmer*)

laissé est invariable dans cette phrase, parce que le pronom T', ou TE, qui précède le participe, et qui se rapporte à *Herminie*, n'est pas le régime de ce participe, mais de l'infinitif *charmer*, qui suit le participe. En effet, dans les verbes réfléchis, le verbe *être* étant employé pour le verbe *avoir*, c'est comme s'il y avoit, *tu as laissé charmer toi*, *Herminie.* Enfin, le participe *laissé*, suivi d'un infinitif, doit être invariable.

(*Tu crains un vainqueur cruel! Eh! ne* l'*as-tu pas* vu *etc.*)

vu, participe passé du verbe actif voir. Ce participe est au masc. et au sing. parce que son régime direct, le pronom L', qui précède, est masc. et sing. ce pronom tient la place du subst. masc. *vainqueur*; c'est pourquoi il faut VU.

(*Partager les douleurs* que *tu as* souffertes)

souffertes, participe passé du verbe actif *souffrir.* Il est au fém. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif *que*, pronom qui se rapporte à *douleurs*, subst. fém. plur.

(*Répondre aux plaintes* que *tu as* exhalées)

exhalées, participe passé du verbe actif *exhaler.* Il est au fém. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif *que*, pronom qui se rapporte au subst. fém. plur. *plaintes.*

(*S'attendrir aux larmes* qu'*il* t'*a* vue *répandre*)

(*Il a vu toi*, *Herminie*, *répandant des larmes*)

Dans cette phrase, il y a deux verbes actifs de suite, le participe VUE et l'infinitif RÉPANDRE ; mais il y a aussi deux régimes directs, le relatif QUE, et le pronom T'. Le difficile est donc de trouver le régime de chaque verbe. Pour y parvenir, je fais les questions suivantes : *On a vu qui, ou quoi ? On a répandu qui, ou quoi ?* Réponse, *on a vu Herminie répandant des larmes.* Donc, le relatif QUE, qui se rapporte à *larmes*, est le régime de l'infinitif répandre, et le pronom T', ou TE, qui se rapporte à *Herminie*, est le régime de VUE ; il est avant le participe ; c'est pourquoi il faut VUE au fém. et au sing.

(*C'est à toi plutôt qu'est* due la dénomination *de barbare*)

est due, verbe passif. *Due* est au fém et au sing. parce qu'étant accompagné du verbe *être*, il s'accorde avec le sujet du verbe. Or, *qui est-ce qui est dû ?* Réponse, *la dénomination de barbare* ; voilà le sujet ; il est fém. et sing. ; c'est pourquoi il faut *due.* C'est comme s'il y avoit, *c'est à toi plutôt que la dénomination de barbare est due.*

(*La dénomination de barbare*, que *tu lui as* donnée)

donnée, participe passé du verbe actif *donner.* Il est au fém. et au sing. parce qu'il est précédé de son régime direct, *que*, pronom relatif qui se rapporte à *dénomination.*

(Tu *n'es* occupée)

occupée, étant accompagné de l'auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, le pronom *tu*, qui se rapporte à *Herminie.*

(*Voilà donc le prix des services* qu'*il t'a* rendus)

rendus est au masc. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct, le relatif *que*, qui se rapporte au subst. masc. plur. *services.*

(*Et de ceux* qu'*il auroit* voulu *te rendre encore*)

voulu est invariable dans cette phrase, parce que le relatif *que*, qui précède, et qui se rapporte à *services*, n'est pas le régime de ce participe, mais de l'infinitif *rendre*; et c'est cet infinitif qui est le régime de *voulu.* En effet, le sens de la phrase ne dit pas, *il auroit voulu des services*; mais, *il auroit voulu te rendre des services.*

(*Abandonne le héros magnanime qui t'a* donné mille preuves *de sa tendresse*)

le participe *donné* est invariable dans cette phrase, parce que l'objet donné, le régime direct (*mille preuves*) est après ce participe.

(*Rappelle-toi qu'il* t'*a* adorée)

adorée est au fém. et au sing., parce qu'il est précédé de son régime direct, le pronom T', ou TE, qui se rapporte à *Herminie.* C'est comme s'il y avoit, *rappelle-toi qu'il a adoré toi, Herminie.*

Xme. PHRASE.

A une Dame.

Veuillez bien, mon amie, me faire le plaisir de m'envoyer les fleurs QUE je vous ai VUE DESSINER le jour que je dînai chez vous. Ma sœur desire beaucoup de les voir; et je vous les renverrai dès qu'elle LES aura VUES. Si vous pouvez y joindre la romance QUE je vous ai ENTENDUE chanter le même jour, vous obligerez, etc.

(*Les fleurs* que *je* vous *ai* vûe dessiner)
(*La romance* que *je* vous *ai* entendue chanter)

J'ai vu mon amie, dessinant des fleurs, ou qui dessinoit des fleurs;

J'ai entendu mon amie, chantant une romance, ou qui chantoit une romance.

Or, dans cette phrase, le pronom *vous*, mis pour *te*, se rapporte à *mon amie*; il est placé avant les participes *vue* et *entendue*; c'est pourquoi ils sont au fém. et au sing. Le relatif *que*, régime, qui se rapporte à *fleurs* et à *romance*, est le régime des infinitifs *dessiner* et *chanter*.

Un jour que je dictois la phrase précédente (*La belle Herminie*, etc.), on me fit observer que rarement on pouvoit rencontrer d'aussi grandes difficultés que celles qu'il y a dans cette phrase; et ce qui avoit le plus arrêté la majeure partie de ceux qui l'écrivoient, étoit ce passage: *S'attendrir aux larmes qu'il t'a vue répandre.* C'est alors que je composai la phrase rapportée ci-dessus, pour prouver que le

billet le plus simple peut présenter la même difficulté. En effet, il n'y a point de différence entre ces trois phrases :

1°. Voir quelqu'un qui répand des larmes ;
2°. Voir quelqu'un qui dessine des fleurs ;
3°. Entendre quelqu'un qui chante une romance.

XIme. PHRASE.

O trop aveugle Calypso ! tu T'ES TRAHIE toi-même par ton serment : TE voilà ENGAGÉE ; et les ondes du Styx, par lesquelles tu as JURÉ, ne te permettront plus aucune espérance.

Télémaque, livre VII.

(*Tu* t'*es* trahie *toi-même*)

tu t'es trahie, verbe réfléchi. *Trahie* est au fém. et au sing. parce qu'il est précédé de son régime direct, le pronom T', ou TE, qui se rapporte à *Calypso* ; c'est comme s'il y avoit, *tu as trahi toi*, *ta personne.*

(*Te voilà engagée*)

engagée, adjectif verbal qui s'accorde en genre et en nombre avec *Calypso.*

(*Et les ondes du Styx, par lesquelles tu as* juré)

juré, participe invariable dans cette phrase, parce qu'il est sans régime direct ; et accompagné du verbe *avoir*, point d'accord avec le sujet, le pronom *tu*, qui se rapporte à *Calypso.*

XIIme. PHRASE.

Pendant que ce grand roi la rendoit la plus illustre de toutes les reines, vous la faisiez, monseigneur, la plus illustre de toutes les mères. Vos respects L'ONT CONSOLÉE de la perte de ses autres enfants; vous LES lui avez RENDUS: elle s'est VUE RENAÎTRE dans ce jeune prince qui fait vos délices et les nôtres; et elle a TROUVÉ UNE FILLE digne d'elle dans cette auguste princesse, qui par son rare mérite autant que par les droits d'un NOEUD SACRÉ, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous L'AVONS ADMIRÉE dès qu'elle parut, le roi a CONFIRMÉ NOTRE JUGEMENT; et maintenant DEVENUE, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une cour dont un si grand roi fait le soutien, ELLE est la consolation de toute la France.

BOSSUET, *oraison funèbre de M. Th. d'Autriche*

(*Vos respects* l'*ont* consolée)

consolée est au fém. et au sing. parce qu'il est précédé de son régime direct, le pronom L', ou LA, qui se rapporte à la reine dont on parle.

(*Vous* les *lui avez* rendus)

rendus est au masc. et au plur. parce qu'il est précédé de son régime direct le pronom LES, qui se rapporte à *enfants*.

(*Elle* s'*est* vue *renaître*)

vue est au fém. et au sing. parce que le pronom SE, qui précède ce participe, en est le régime direct;

naître est un verbe neutre qui n'a point de régime ; c'est comme s'il y avoit, *elle a vu elle renaître.*

(*Et elle a* trouvé une fille *digne d'elle*)

trouvé, participe invariable dans cette phrase, parce que son régime direct (*une fille*) est après ; et d'ailleurs, point d'accord avec le sujet.

(*Si nous* l'*avons* admirée)

admirée est au fém. et au sing. parce qu'il est précédé de son régime direct, le pronom L', ou LA, qui se rapporte au subst. fém. sing. *princesse.*

(*Le roi a* confirmé notre jugement)

confirmé est au masc. et au sing. non pas par rapport au sujet du verbe (*roi*), mais parce que son régime direct (*notre jugement*) est après.

(*Et maintenant* devenue)

devenue, adjectif verbal, qui s'accorde en genre et en nombre avec le pronom fém. sing. *elle* qui est après, lequel pronom se rapporte à *princesse.*

D'après les détails dans lesquels je suis entré, on doit être en état de se rendre compte de la déclinabilité ou de l'indéclinabilité du participe dans les phrases suivantes. Il faut seulement remarquer que j'ai fait mettre en petites lettres capitales le participe et le sujet, si le participe est accompagné du verbe *être* ; le participe et le régime, si le participe est accompagné du verbe *avoir* ; et le participe seul, si c'est le participe d'un verbe neutre accompagné de l'auxiliaire *avoir.*

XIIIme. PHRASE.

Alète à Godefroi.

Généreux guerrier, dit-il, seul digne de commander à tant de fameux héros, qui doivent à ta valeur et à ta sagesse les états QU'ils ont CONQUIS et les palmes QU'ils ont CUEILLIES même avant qu'ILS fussent RÉUNIS sous tes ordres : ta gloire ne finit point aux colonnes d'Hercule ; déjà elle a RETENTI parmi nous, et la renommée a REMPLI L'EGYPTE du récit de tes exploits.

Jérusalem délivrée.

XIVme. PHRASE.

Camille parlant à Numa et à Léo.

Les dieux m'ont été favorables, ils M'ont PRÉSERVÉE d'un hymen que je redoutois plus que la mort. J'avois pourtant OBÉI à mon père : je L'avois SAUVÉ d'une guerre QU'il n'auroit PU SOUTENIR. Le roi des Maruces s'étoit RETIRÉ dans ses états; J'étois PARTIE avec les ambassadeurs de Télémante sur un vaisseau Salentin QUE m'avoit ENVOYÉ un prince. Je ne te dirai point, mon cher Léo, quelles pensées m'occupoient : nos cœurs s'entendent trop bien pour avoir besoin de s'instruire de CE QU'ils ont SOUFFERT.

FLORIAN, *Numa Pompilius.*

XVme. PHRASE.

Si la GRANDEUR et la TRANQUILLITÉ de son ame avoient été moins CONNUES, je vous dirois seulement qu'elle n'a EMPLOYÉ AUCUN de ces artifices que les

ambitieux appellent la science du monde, et le secret de parvenir, et qu'elle ne s'est INSINUÉE à la cour ni par de pressantes sollicitations, ni par de lâches flatteries. Mais je puis passer plus avant, et dire qu'elle a ÉLEVÉ SON ESPRIT au-dessus des fausses idées des hommes; qu'elle a REGARDÉ sans envie ce qui étoit au-dessus de sa fortune, comme elle a VU sans mépris TOUT CE qui étoit au-dessous d'elle; qu'elle a RECHERCHÉ LA VERTU pour elle-même, et non pour son éclat et pour ses récompenses; et qu'enfin les honneurs L' ont TROUVÉE sans qu'elle ait EU LE SOIN de les chercher.

FLÉCHIER, *oraison funèbre de* Mme. *de Montausier.*

XVIme. PHRASE.

Les HONNEURS sont INSTITUÉS pour récompenser le mérite, pour exercer la sagesse, et pour être des occasions de faire du bien; aussi ils n'appartiennent qu'à des AMES MODÉRÉES, justes, charitables, qui les possèdent sans orgueil, qui les retiennent sans intérêt. Mais l'esprit du monde en a PERVERTI LE VÉRITABLE USAGE. On les brigue sans les mériter; on en abuse quand on LES a OBTENUS; on n'en veut jouir que pour soi quand on les possède. L'ambition les acquiert par des voies même criminelles; la vanité les regarde comme des préférences et des distinctions du reste des hommes; et l'injustice fait qu'on en retient tout le fruit qui devroit se communiquer aux autres. Notre illustre duchesse a ÉVITÉ CES ÉCUEILS. Elle n'a pas RECHERCHÉ LES HONNEURS, quoiqu'elle LES ait MÉRITÉS.

Et si elle ne s'est pas toujours SERVIE de toute l'autorité QU'elle auroit PU PRENDRE, du moins elle a EMPLOYÉ TOUT SON CRÉDIT pour assister tous ceux qui ont EU BESOIN de son secours.

FLÉCHIER, *oraison funèbre de Mme. de Montausier.*

XVIIme. PHRASE.

Telle fut la reine dans tout le cours de sa vie. Dieu L'AVOIT ÉLEVÉE sur le trône, afin qu'elle honorât sa religion; UNIE (sous-entendu, *l'avoit*) au plus grand roi du monde, afin que sa VERTU fût plus REGARDÉE; ÉTABLIE (sous-entendu, *l'avoit*) dans un pays où la communication plus libre des rois avec leurs sujets fait qu'on perd moins de leurs bons exemples. Elle suivit sa vocation; et jamais VIE ne fut plus pure, plus régulière, plus uniforme, plus APPROUVÉE. EST-IL ÉCHAPPÉ quelque indiscrétion à sa jeunesse? Sa beauté n'a-t-elle pas toujours été sous la garde de la plus scrupuleuse vertu? A-t-elle AIMÉ QU'ON LA LOUAT contre la vérité, ou qu'on la divertît aux dépens de la charité chrétienne? A quelle espèce de ses devoirs publics ou particuliers, de religion ou domestiques a-t elle MANQUÉ? QUELLE LIBERTÉ s'est-elle DONNÉE qui pût, je ne dis pas mériter une censure, mais souffrir une mauvaise interprétation?

FLÉCHIER, oraison funèbre de M. Th. d'Autriche.

XVIIIme. PHRASE.

Villes, QUE nos ennemis s'étoient déjà PARTAGÉES,

vous êtes encore dans l'enceinte de notre empire, Provinces, QU'ils avoient déjà RAVAGÉES dans le desir et dans la pensée, vous avez encore RECUEILLI VOS MOISSONS. Vous durez encore, places QUE l'art et la nature ont FORTIFIÉES, et qu'ils avoient dessein de démolir, et vous n'avez TREMBLÉ que sous des projets frivoles d'un vainqueur en idée, qui comptoit le nombre de nos soldats, et qui ne songeoit pas à la sagesse de leur capitaine.

FLÉCHIER, *oraison funèbre de Turenne.*

XIXme. PHRASE.

C'est ici que j'atteste la foi publique, messieurs; et que, parlant de la douceur et de la modestie de M. de Turenne, je puis avoir pour témoins de ce que je dis tous ceux qui L'ONT SUIVI dans les armées. S'est-il FAIT UN PLAISIR de se servir du pouvoir QU'IL A EU de nuire à ceux mêmes qu'on regarde et qu'on traite comme ennemis ? Où a-t-il LAISSÉ DES MARQUES terribles de sa colère, ou de ses vengeances particulières ? LAQUELLE de ses victoires a-t-il ESTIMÉE par le nombre des misérables qu'il accabloit, ou des morts qu'il laissoit sur le champ de bataille ? QUELLE VIE a-t-il EXPOSÉE pour son intérêt, ou pour sa propre réputation ? QUEL SOLDAT n'a-t-il pas MÉNAGÉ comme un sujet du prince et une portion de la république ? QUELLE GOUTTE de sang a-t-il RÉPANDUE qui n'ait SERVI à la cause commune ?

FLÉCHIER, *oraison funèbre de Turenne.*

XXme. PHRASE.

A peine a-t-il EMBRASSÉ LA SAINE DOCTRINE, qu'il en devient le défenseur ; aussitôt qu'IL est REVÊTU des armes de lumière, il combat les œuvres de ténèbres ; il regarde en tremblant l'abîme d'où IL est SORTI, et il tend la main à ceux QU'il y a LAISSÉS. On diroit qu'IL est CHARGÉ de ramener dans le sein de l'église tous ceux QUE le schisme en a SÉPARÉS ; il les invite par ses conseils, il les attire par ses bienfaits, il les presse par ses raisons, il les convainc par ses expériences.

FLÉCHIER, *oraison funèbre de Turenne.*

XXIme. PHRASE.

Tel étoit ce nouveau ministre : l'usage des lois et des judicatures QU'il avoit OBSERVÉES, la connoissance QU'il avoit ACQUISE du dehors et du dedans du royaume, les principes QU'il s'étoit FAITS pour la vie publique et particulière, les habitudes QU'il avoit EUES avec les plus renommés politiques, avoient FORMÉ en lui CETE ÉTENDUE de lumières et cette prudence universelle d'un ministre d'état, dont je dois vous entretenir dans la seconde partie de cet éloge.

FLÉCHIER, *oraison funèbre de M. le Tellier.*

XXIIme. PHRASE.

Les empires ne peuvent se soutenir que par l'équité des mêmes lois qui LES ont FORMÉS ; et l'injustice a bien

PU DÉTRÔNER des souverains, mais elle n'a jamais AFFERMI LES TRÔNES : les ministres qui ont OUTRÉ LA PUISSANCE des rois L'ont toujours AFFOIBLIE ; ils n'ont ÉLEVÉ LEURS MAÎTRES que sur la ruine de leurs états ; et leur zèle n'a été utile aux Césars qu'autant qu'il a RESPECTÉ LES LOIS de l'empire.

MASSILLON.

XXIIIme. PHRASE.

Condé, Turenne, Luxembourg, Créqui, noms immortels ! guerriers qui, durant cinquante ans, avez ENTRETENU si constamment LA CHAÎNE de la gloire et du bonheur de la France, vous n'envierez point à Boufflers l'honneur d'approcher de vous dans l'ordre glorieux des défenseurs de l'état. Il VOUS a SUIVIS de ~~de~~ trop près dans la mêlée et dans le feu de vos plus célèbres combats ; il a trop souvent ARROSÉ VOS PLUS BEAUX LAURIERS de son sang pour ÊTRE PRIVÉ de ~~de~~ la part QU'IL a EUE à vos couronnes ; et ce seroit vous offenser que de refuser à sa mémoire les louanges QUE tant de fois vous avez CRU DEVOIR à sa valeur.

DE LA RUE, *oraison funèbre de M. de Boufflers.*

XXIVme. PHRASE.

Tels et plus pernicieux encore, comme vous le verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine : mais de même qu'une EAU DÉBORDÉE ne fait pas partout les mêmes ravages, parce que sa rapidité ne trouve pas partout les mêmes penchants

et les mêmes ouvertures, ainsi, quoique CET ESPRIT d'indocilité et d'indépendance soit également RÉPANDU dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, il n'a pas PRODUIT universellement LES MÊMES EFFETS; il a REÇU DIVERSES LIMITES, suivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers et des nations, ou enfin la puissance divine, qui donne quand il lui plaît des bornes secrètes aux passions des HOMMES les plus EMPORTÉS, L'ont différemment RETENU. Que s'il s'est MONTRÉ tout entier à l'Angleterre, et si sa malignité s'y est DÉCLARÉE sans réserve, les rois en ont SOUFFERT; mais aussi les rois en ont été cause, ils ont trop FAIT SENTIR aux peuples que l'ancienne religion SE pouvoit changer; les sujets ont CESSÉ D'EN RÉVÉRER les maximes quand il LES ont VUES céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. Ces TERRES trop REMUÉES, et DEVENUES incapables de consistance, sont TOMBÉES de toutes parts et n'ont FAIT VOIR que d'effroyables précipices.

BOSSUET, *oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

DISSERTATION

Sur l'accord du participe passé LAISSÉ *suivi d'un verbe à l'infinitif.*

J'ai dit page 22 : Les participes passés LAISSÉ et FAIT, suivis d'un infinitif, doivent être regardés comme formant un sens indivisible dans les vues de l'esprit, un seul et même verbe, et par conséquent invariables.

Quant au participe FAIT, nulle difficulté, mais il n'en est pas de même du participe LAISSÉ. Il n'existe peut-être pas un mot dans la langue françoise sur lequel les meilleurs Grammairiens soient si peu d'accord entre eux.

Remarques à ce sujet, sur quelques Grammaires françoises.

1°. Grammaire françoise de Wailly, édition de 1761, page 268, on trouve:

« Suivant ce principe si l'on me demande, *avez-*
« *vous entendu chanter ma sœur*? Je répondrai, *je*
« *l'ai entendue chanter*; c'est-à-dire, *j'ai entendu*
« *elle chanter, qui chantoit. Une personne s'est pré-*
« *sentée à la porte, je l'ai* LAISSÉE PASSER; c'est-
» à-dire, *j'ai laissé elle passer. Avec des soins,*
« *on auroit sauvé cette dame*; *on l'a* LAISSÉE MOU-
« RIR; c'est-à-dire, *on a laissé elle mourir.* Dans
« ces phrases *entendue*, *laissée*, doivent être au même
« genre et au même nombre que le pronom qui les
« précède, parce qu'ils régissent ce pronom. Dans les
« deux dernières phrases, *passer* et *mourir* sont des
« verbes neutres qui ne peuvent avoir de régime di-
« rect, et qui par conséquent ne peuvent régir les pro-

« noms qui les précèdent. Dans la première phrase, « *chanter* est pris neutralement, et alors il n'a point « de régime direct.

On voit que l'auteur, dans cette édition, fait accorder le participe LAISSÉ avec le régime qui précède le participe.

2°. Voyons le même Grammairien, édition de 1786; page 250, il dit :

« Nous dirons de même en parlant d'une dame que « l'on peignoit, *je l'ai vu peindre*; d'une cantante ou « d'une ariette, *je l'ai entendu chanter.* Plusieurs « dames se sont présentées, *je* LES *ai* FAIT *passer*, « *je* LES *ai* LAISSÉ PASSER. *Avec des soins, on au-* « *roit sauvé ces dames, on* LES *a* LAISSÉ MOURIR; « *elle* s'*est* LAISSÉ TOMBER; *elles* SE *sont* LAISSÉ « MOURIR *de faim*; *elles* SE *sont* LAISSÉ BATTRE, « MENER, SÉDUIRE.

« On tournera, *j'ai vu peindre la dame. J'ai en-* « *tendu chanter l'ariette. J'ai fait, ou j'ai laissé* « *passer les dames. On a laissé mourir ces dames.* « *Elles ont laissé mourir de faim, battre, mener,* « *séduire, elles, leurs personnes.*

« M. Domairon pense après M. Duclos, qu'il faut « dire d'une femme : *On l'a laissée tomber, mourir*; « c'est-à-dire, *on a laissé elle tomber, mourir.* On « dira aussi, continue M. Domairon, *elle s'est* laissée « *aller*; *elle s'est* laissée *tomber*; *elle s'est* laissée « *mourir.* LAISSÉE; parce que le pronom SE est régi par « ce participe, et non par les verbes *aller, tomber,* « *mourir*, qui sont des verbes neutres. C'est-à-dire, « *elle a laissé elle aller, tomber, mourir.*

« Je pense que M. Domairon se trompe ici avec « M. Duclos, et qu'il faut dire au masculin, en « parlant d'une dame ; *on l'a* laissé *tomber*, *mourir* ; « *elle s'est* laissé *tomber*, *mourir*. C'est-à-dire, *on a* « *laissé tomber*, *mourir*, *elle*, *la dame* ; *elle a laissé* « *aller*, *tomber*, *mourir*, *elle*, *sa personne*. On dit « toujours ; *on a laissé tomber*, *mourir*, madame la « Présidente. *Elle a laissé aller*, *tomber*, *mourir*, « la plus jeune de ses filles ; et on ne diroit pas bien ; « *on a laissé* madame la Présidente *tomber*, *mourir*. « *Elle a laissé* la plus jeune de ses filles, *aller*, « *tomber*, *mourir*.

« En vain MM. Duclos et Domairon ajoutent-ils, « que les verbes *aller*, *tomber*, *mourir*, étant des « verbes neutres, ou sans régime simple, ils ne peu- « vent régir les pronoms *la*, *se*. Suivant ces messieurs « et le bon usage, il faut dire d'une femme ; *on l'a* « fait *tomber*, *mourir*, *marcher*, *aller*, etc., quoi- « que ces verbes soient sans régime simple ; mais joints « à un auxiliaire et à un participe, ils peuvent, « comme on l'a vu, être suivis d'un régime simple.

« Dans toutes ces occasions, l'auxiliaire, le parti- « cipe et l'infinitif sont des mots inséparables, qui ne « présentent qu'une idée à l'esprit. Quand on dit : *on* « les a fait, *ou* laissé *mourir*, passer, *tomber*, on ne « veut pas dire simplement, *on les a* faits, *ou* laissés « *qui mouroient*, *qui passoient*, *qui tomboient* ; puis- « que, selon la pensée, les personnes dont on parle, « sont réellement mortes, passées, tombées.

« M. Velly a dit : l'Evêque Didier, rapportant une

« somme considérable que Théodebert avoit prêtée « aux habitants de Verdun, ce Monarque refusa de « la reprendre : « Nous sommes trop heureux, lui « dit-il, vous, de m'avoir procuré l'occasion de faire « du bien, et moi, de ne l'avoir pas LAISSÉ ÉCHAPPER. « Il faut *laissé* au masc. et au sing., c'est-à-dire, « de n'avoir pas *laissé* échapper l'occasion ».

Dans cette édition, M. de Wailly est bien loin d'approuver la déclinabilité du participe LAISSÉ suivi d'un infinitif; que cet infinitif soit neutre ou actif.

5°. Encore le même Grammairien, onzième édition, 1803, revue et augmentée par M. de Wailly, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Département de la Somme, et Censeur des Études au Lycée de Paris.

Page 254, on trouve relativement au participe LAISSÉ, la même chose que dans l'édition de 1786.

4°. Grammaire Françoise simplifiée, par M. Domergue, édition de 1782, page 149, et troisième édition, page 77, on lit :

« Faut-il écrire, *les livres que j'ai laissés* ou *laissé tomber* ?

« R. Il s'agit de livres que je n'ai pas retenus, « que je n'ai pas empêchés de tomber ; j'ai laissé ces « livres, ou j'ai ces livres laissés. Interrogeons. Qu'est-« ce que je présente sous l'idée d'être laissé ? Les « livres: Le substantif est avant ; par conséquent, ac-« cord ».

M. Domergue décline donc le participe LAISSÉ, suivi d'un infinitif.

Quant à moi, je n'entends pas clairement ce que signifie : *j'ai laissé ces livres*, ou *j'ai ces livres laissés*. Quelque chose que j'entends fort bien, c'est que les livres ne tomboient pas lorsqu'on les a laissé tomber ; il falloit les laisser tomber avant de les retenir; et je crois bien que ces deux mots (*laisser tomber*) ne présentent qu'une seule idée, et que le verbe *laisser* est intransitif dans ce cas-là comme le verbe *faire*, suivi d'un infinitif; c'est pourquoi je pense qu'on doit dire, *les livres que j'ai* LAISSÉ *tomber*, comme on dit, *les livres que j'ai* FAIT *tomber*.

5°. Grammaire Françoise de M. l'abbé de Lévizac, 2 volumes in-8°., troisième édition, tome deuxième, page 146, il dit :

« M. Duclos veut qu'on dise, *une personne s'est* « *présentée à la porte, je l'ai fait passer ; — Avec* « *des soins, on auroit sauvé cette personne, ce re-* « *mède l'a* fait *mourir*. Dans ces phrases, il rapporte « le pronom *la* au second verbe. Le verbe *faire* est « intransitif dans ce cas-là. Mais il prétend qu'on doit « dire, *une personne s'est présentée à la porte, je* « *l'ai* laissée *passer* ; — *Avec des soins, on auroit* « *sauvé cette personne, on l'a* laissée *mourir*. Il fait « rapporter le pronom *la* au participe. Mais il nous « semble qu'il vaut mieux s'en tenir à la règle, dans « ces phrases, et y considérer le participe et l'infi- « nitif qui le suit, comme ne formant qu'une seule « expression. Pourquoi se faire des difficultés qu'on « peut éviter ? Notre langue n'en a-t-elle pas assez ? « D'ailleurs, il paroît que l'usage actuel s'est décidé

« contre le sentiment de M. Duclos ; et, dans ce cas, « selon lui-même, on doit s'y conformer. « Si un « usage contraire, dit-il à cette occasion, s'établissoit « par la pluralité des écrivains connus, je regarderois « alors comme une règle, l'usage qui seroit contraire « à mon sentiment ».

La Grammaire dont je parle ici n'est point l'ouvrage d'un homme à système, ni celui d'un homme qui se laisse asservir par l'usage ; c'est l'ouvrage d'un littérateur éclairé ; et parmi la foule des Grammaires modernes, celle-ci mérite une des places les plus distinguées.

6°. Grammaire raisonnée, etc. ; par M. Boinvilliers, un volume in-12, an XI, page 561, on lit :

« Ce qui est difficile à résoudre, parce qu'aucun « Grammairien ne l'a proposé, est le problême qui suit ; « Une femme doit-elle dire : ils m'ont *laissé* ou *laissée* « assassiner par de vils bourreaux ? On ne peut pas « faire l'analyse suivante ; Ils ont *quelqu'un* laissé m'as- « sassinant, puisqu'il y a par de vils bourreaux. On « doit analyser plutôt de cette manière ; ils ont moi « laissée être assassinée par de vils bourreaux ; le com- « plément de l'attribut combiné *avoir* est avant le « participe ; donc il y a accord ; ils m'ont laissée assas- « siner par de vils bourreaux. On dira de même : Les « nouveaux Grammairiens se sont *laissé* entraîner « dans l'erreur, c'est-à-dire, ont quelqu'un laissé en- « traîner eux dans l'erreur ; mais on dira : Les nou- « veaux Grammairiens se sont *laissés* entraîner dans « l'erreur par ceux qui les ont devancés ».

C'est pourquoi ce Grammairien, dans son corrigé de la Cacographie, page 106, ligne 3me., rapporte ainsi ce passage de Télémaque : « *Ces rois avoient* « *été condamnés aux peines du Tartare pour* s'être « laissés gouverner *par des hommes méchants et* « *artificieux ; ils étoient punis pour les maux qu'ils* « *avoient* laissé faire *par leur autorité.*

M. Boinvilliers voit, dans le premier membre de cette phrase, un passif qui rend le participe déclinable ; et voici comme il tourne cette phrase : *pour avoir eux laissés être gouvernés par des hommes méchants.*

Ce qui fait que M. Boinvilliers trouve un passif dans ce cas, c'est que le verbe est suivi de ces mots ; *par des hommes méchants.* Mais il me semble que le second verbe est suivi aussi du mot *par* : *les maux qu'ils avoient laissé faire par leur autorité.*

Quant à moi, je ne vois point la différence qu'il peut y avoir entre ces deux phrases :

1°. Des rois qui étoient condamnés pour s'être laissé gouverner par des hommes méchants et artificieux.

2°. Des rois qui étoient punis pour les maux qu'ils avoient laissé faire par leur autorité.

Je trouve que la première signifie, Ils étoient condamnés pour avoir laissé gouverner eux par des hommes méchants, etc.

Et la seconde, Ils étoient punis pour avoir laissé faire des maux par leur autorité.

7°. Observations sur les participes, et sur la Cacographie de M. Boinvilliers, membre de l'Institut Na-

tional, etc. Par M. A. J. Bouvier, D. M. Petite brochure in-12, an XIII — 1085.

Cette brochure contient vingt-quatre pages d'impression. L'auteur en emploie dix-sept à rapporter quelques règles sur les participes; mais il s'attache particulièrement au participe *laissé*, suivi d'un infinitif. Et il emploie les sept dernières pages à rapporter tous les passages du corrigé de la Cacographie de M. Boinvilliers, où l'auteur a décliné le participe *laissé* suivi d'un infinitif. Par respect pour M. Boinvilliers, M. Bouvier présente ces phrases comme douteuses; mais, dans le fond, il les regarde comme fausses; puisqu'il fait tous ses efforts pour prouver l'indéclinabilité du participe *laissé*, suivi d'un infinitif.

De tout ce que je viens de rapporter, je conclus qu'il faut regarder le participe *laissé* comme un mot invariable, lorsqu'il est suivi d'un autre verbe à l'infinitif.

Le Dictionnaire de l'Institut National pourra seul me faire changer de principe; jusqu'à présent, je le répète, je regarde ce participe comme un mot invariable, de même que le participe *fait*.

On me dira sans doute que, jusqu'à ce que le Dictionnaire de l'Institut National soit terminé, je dois m'en rapporter à celui de l'Académie, dans lequel on trouve cette phrase citée par beaucoup de Grammairiens : « *On dit qu'une fille s'est* LAISSÉE ALLER, « *pour dire qu'elle s'est* LAISSÉ SÉDUIRE ».

A cela je répondrai, qu'ayant consulté quatre édi-

tions différentes du dictionnaire de l'Académie, j'ai trouvé dans deux éditions le participe LAISSÉ au féminin dans cette phrase : *On dit qu'une fille* s'*est* LAISSÉE ALLER, *pour dire qu'elle* s'*est* LAISSÉ SÉDUIRE ; et que, dans les autres, qui sont : 1°. édition de 1777, à Nismes, chez Gaude père, fils et compie., 2°. édition de 1792, à Paris ; et à Lyon, chez J. B. Delamollière ; j'ai trouvé LAISSÉ au masculin dans la même phrase : *On dit qu'une fille* s'*est* LAISSÉ ALLER, *pour dire qu'elle* s'*est* LAISSÉ SÉDUIRE.

Et de tout ceci il résulte que chaque personne s'en rapporte à son dictionnaire, comme étant le juge suprême, sans s'embarrasser si l'édition imprimée chez Paul est plus correcte que celle imprimée chez Pierre, puisqu'au fait il a pour titre : DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Pour terminer cette petite dissertation, je dirai seulement que, possédant le Dictionnaire de l'Académie, nouvelle édition, donnée en l'an X, 1802, par MM Moutardier et Leclere, je l'ai consulté sur ce participe ; et voici ce que j'y ai trouvé :

1°. Tome II, au verbe *laisser*, page 6, première colonne, ligne 20 ; « LAISSER, suivi d'un verbe, se « prend quelquefois dans la signification de permettre. « *Je l'ai laissé sortir. Je l'ai laissé reposer. Je* « LES *ai* LAISSÉ *aller* ». Ici je trouve *laissé* au masc. et au sing. quoique précédé du pronom pluriel LES.

2°. Même colonne, un peu plus bas : « On dit, « *se laisser aller*, pour dire se relâcher, ne pas te- « nir ferme ; et on dit qu'*une fille* s'*est* LAISSÉ *aller*, « pour dire qu'*elle* s'*est laissé séduire* ». Ici je trouve

encore *laissé* au masc. et au sing. quoique précédé de SE, pronom féminin qui se rapporte à *fille*.

Mais ce qui prouve que rarement le meilleur ouvrage est parfait, c'est que dans le même Dictionnaire, tome Ier., au verbe aller, page 55, première colonne, on lit : « SE LAISSER ALLER, façon de parler dont on se « sert en plusieurs phrases, pour dire, ne pas faire la « résistance qu'on pourroit ou qu'on devroit faire. « *Se laisser au torrent de la coutume. Se laisser* « *aller au torrent. Se laisser aller à la tentation*, etc. « *Elle s'est* LAISSÉE *aller à sa passion* ». Ici je trouve *laissée* au féminin.

Enfin, après avoir consulté plusieurs Grammaires et plusieurs Dictionnaires, et n'ayant rien trouvé de satisfaisant sur ce participe, j'ai consulté plusieurs personnes instruites, et dix contre deux l'ont jugé indéclinable suivi d'un infinitif.

Quant à moi, c'est fortement mon avis. C'est pourquoi j'ai dit page 22, article 17 : Les participes passés *laissé* et *fait*, suivis d'un infinitif, sont invariables.

FIN.

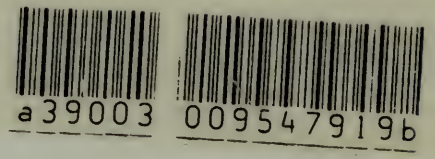
a39003 009547919b